INTERNET HAUTE PERFORMANCE
INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
INGÉNIERIE INFORMATIQUE
RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
OFIS
IT. Services. People. You trust.

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3863 du Mardi 5 Mars 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Message du Saint-Père pour le Carême 2019

«La création attend avec impatience la révélation des fils de Dieu» (Rm 8, 19)

Le Pape François

(P.9)

Nécrologie

Nous apprenons le décès en France de l'abbé Firmin Bitsindou Locko, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, ancien curé des paroisses Notre Dame du Rosaire de Bacongo et Saint-Esprit de Moungali, ancien directeur de l'Imprimerie Saint-Paul de Brazzaville. Le décès est survenu le samedi 2 mars 2019, à 5h 30, à Dreux, en France. Le rapatriement de la dépouille mortelle et le programme officiel des obsèques seront annoncés dans les prochains jours.

Coupe de la Confédération

L'AS Otohô se relance pour la qualification

(P.14)

Editorial

L'accord est-il proche ?

Procès d'André Okombi Salissa

L'accusé parle de machination

(P.3)

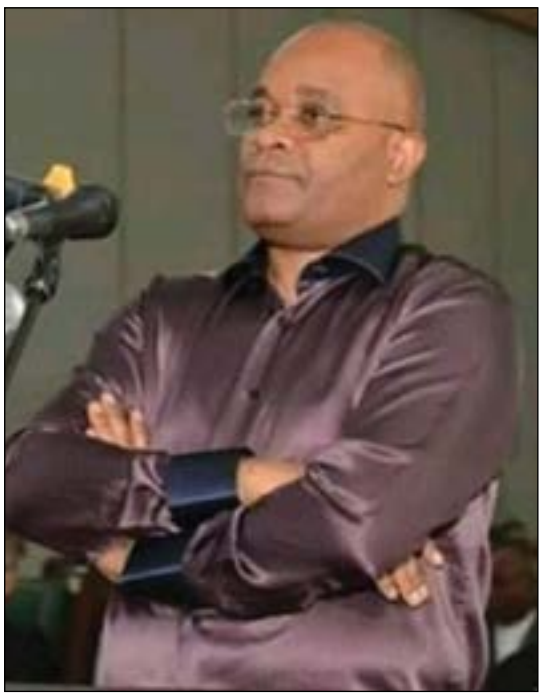

A propos des négociations du Congo avec le FMI

«La Chine n'a pas abandonné le Congo», soutient Ma Fulin

(P.3)

Coup d'oeil en biais

Un nouveau Gouvernement serait-il en préparation?

(P.6)

Deloitte. « Les secrets des managers qui réussissent »
Formation
Jour 1 : Facteurs clés de succès du manager
Jour 2 : Outils du manager performant
21-22 mars à Brazzaville
28-29 mars à Pointe-Noire
Inscriptions au :
05 314 33 67
cgcontact@deloitte.com
www.linkedin.com/in/deloitte-congo

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Fondation d'Odzala-Kokoua
Parc National d'Odzala Kokoua
BP.: 62, Brazzaville
pnok@africanparks.org
Tél: +242 05 615 30 18
www.africanparks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un animateur communautaire.

Lieu d'affection: Quartier General du Parc National d'Odzala-Kokoua à Mbomo ou secteur Nord-Est du Parc National d'Odzala Kokoua.

Responsabilités
Sous la supervision générale du Directeur du Parc et la supervision directe du Chef de service Conservation Communautaire, le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes:
• Avoir des contacts réguliers avec les communautés aux alentours du PNOK;
• Suivre les projets de développement communautaires initiés et lancés;
• Enquêtes socio-économiques de terrain;
• Saisie des données;
• Présenter un rapport à chaque fin de mission;
• Participer aux réunions de pilotage du service,
• Exécuter toutes autres tâches liées au service;

Profil recherché
• Niveau d'éducation: Bac et Plus
• Connaissance de la culture locale du Nord Congo;
• Savoir mener des enquêtes socio-économiques et autres;
• Avoir travaillé dans une ONG de conservation,
• Avoir des connaissances en informatique (Word, Excel, Power Point, Internet…)
• Être un bon communicateur;
• Maitrise du Lingala et du Français; la maitrise d'une langue parlée par les communautés autour du Parc est un avantage
• Etre non-fumeur et Non alcoolique;
• Les femmes sont encouragées à postuler.

Dossiers de candidatures:
• Lettre de motivation;
• CV détaillé;
Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau de la Fondation Odzala Kokoua à Brazzaville Avenue Emile Biayenda 188 bis après la CCA, au bureau du Parc National d'Odzala-Kokoua à Mbomo, ou envoyez par mail à l'adresse suivante: pnok@africanparks.org en indiquant la référence «2019/AC».

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 Mars 2019.

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville./Tél.: (00242) 06.540.59.45/04.418.20.81, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«NAXAS INTERNATIONAL»

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE DIX MILLIONS (10.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 2, avenue de la Liberté, camp 15 Août, Résidence les Flamboyants, immeuble Baobab B, Brazzaville./RCCM: CG-BZV-01-2019-B14-00005

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 15 février 2019, et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 15 février 2019, sous Folio 32/2, numéro 0329, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «NAXAS INTERNATIONAL» ;
Forme sociale: Société Anonyme avec Conseil d'administration;
Capital Social: dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en mille (1.000) actions de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 1.000, libérées du quart (1/4) par les actionnaires;
Siège social: 2, avenue de la Liberté, camp 15 Août, Résidence les Flamboyants, immeuble Baobab B, Brazzaville, République du Congo ;
Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:
* L'exploitation forestière;
* L'Import-export;
* L'agriculture;
* La construction des bâtiments;
* Les travaux publics;
* Le conseil.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 15 février 2019 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le même jour, sous le folio 32/3, numéro 0330, il a été constaté que toutes les actions souscrites ont été libérées du quart (1/4) par les actionnaires;
Administration de la société: aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 14 février 2019, Monsieur Michael Munyao MWEKA, de nationalité kenyane, a été nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général;
Commissariat aux comptes: aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 14 février 2019, sont nommés:
- Monsieur Jean Marie TCHIKAYA, Expert-Comptable agrée CEMAC sous le numéro EC 512, en qualité de commissaire aux comptes titulaire;
- Monsieur Gervais MAMPANGUILA, Expert-Comptable agrée CEMAC sous le numéro EC 465, en qualité de commissaire aux comptes suppléant;
Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 21 février 2019, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B14-00005.

Fait à Brazzaville, le 28 février 2019

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

Bureau de la Représentation au Congo
BP: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – 666 33 56;
Fax: (242) 81 34 47
Brazzaville

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°……../2019

VIDEO SURVEILLANCE ET LE CONTROLE D'ACCES DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

OBJET:
1.1. Le bureau de la Représentation de l'OMS au Congo désire recruter une entreprise spécialisée dans le domaine de vidéo-surveillance et le contrôle d'accès. Il s'agit de conclure un accord-cadre de prestation de service pour une période annuelle renouvelable.
Ce marché comprend les prestations suivantes:

• vidéo surveillance
Entretien et maintien du système de vidéo surveillance existant destiné renforcer la sécurité et à contrôler l'accès des personnes qui s'y rendent (personnel, visiteurs, etc.) Les bâtiments du siège du Bureau de l'OMS sont déjà équipés d'un réseau informatique.

• Contrôle d'accès
Fournitures des badges, fourniture et pose d'équipement divers. Intégrations, raccordements, configuration et paramétrage des équipements nécessaires à l'installation. Essais et moise en service des installations, assistance au démarrage de l'exploitation.

LIEUX D'EXECUTION:
Bureau de la Représentation Organisation mondiale de la santé au Congo, Avenue Charles De Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur, B.P.: 2465 – Brazzaville.

CONDITIONS:
Les prestataires intéressés sont invités à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets:

1. Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir ci-après:
- Une copie de l'extrait du Registre du Commerce;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
- Une copie de la patente en cours de validité;
- Une copie du relevé d'identité bancaire (RIB);
- Une preuve de l'affiliation à la CNSS.

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants:
- L'expérience professionnelle;
- La liste des prestations similaires.

3. Le volet financier devra comporter le prix hors taxe et le nombre du personnel à affecter au site pour les interventions.

La visite des lieux est vivement encouragée. Les prestataires intéressés sont priés de prendre contact avec l'Administration du bureau de la Représentation de l'OMS au Congo afin de retirer le cahier des charges.

DEPOT DES OFFRES:
Les prestataires intéressés par cette annonce sont priés de déposer leurs offres sous pli fermé à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P.: 2465
Brazzaville – Congo

Avec la mention suivante: «AVIS D'APPEL D'OFFRE VIDEO SURVEILLANCE ET LE CONTROLE D'ACCES DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO»

La date butoir pour la réception des offres est fixée au mardi 19 mars 2019 à 12h00.

ANNONCE LEGALE

Changement de siège social et nomination d'un nouveau gérant «SINOPEC INTERNATIONAL PETROLEUM SERVICE CONGO»

Aux termes du procès-verbal des décisions prises par l'associé unique de la société SINOPEC INETERNATIONAL PETROLEUM SERVICE CONGO en date du premier octobre deux mil dix-huit; il a été décidé ce qui suit:

- **Au terme de l'assemblée générale Ordinaire**

1- La démission du gérant
L'associé unique ayant pris connaissance de la lettre adressée par l'ancien gérant, Monsieur Lin YAFEI, a pris acte de sa démission et a accepté cette décision.

2- La nomination d'un nouveau gérant
L'associé unique a décidé de nommer Monsieur Zhao MANYI, en qualité de nouveau gérant de la
société pour une durée de 5 ans qui prendra fin le 1er Octobre 2023.

- **Au terme de l'assemblée générale extraordinaire**

1- Le changement de siège social
L'associé unique a décidé que le siège social de la société SINOPEC INTERNATIONAL PETROLEUM SERVICES CONGO soit dorénavant situé à l'immeuble Wing Wâh, au Centre-Ville.

2- La modification des statuts
Les statuts ont été modifiés en conséquence de la décision du changement de siège sociale.

3- Pouvoirs
L'associé unique a délégué tous pouvoirs au porteur d'une copie ou extrait du procès-verbal constatant les délibérations afin d'accomplir toutes formalités légales ou autres.

L'ensemble de ces décisions a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noel MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du vingt-trois octobre deux mille dix-huit, et a été enregistré en date du quatorze janvier deux mil dix-neuf auprès des services de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Loandjili, à Pointe-Noire.

L'inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été portée en date du dix-huit janvier deux mille dix-neuf, suite à laquelle il a donc été délivré un nouveau Registre du Commerce et du Crédit Mobilier constatant ces changements.

Pour insertion légale
FFA Juridique et Fiscal
Cabinet Juridique et fiscal

Procès d'André Okombi Salissa

L'accusé parle de machination

Arrêté dans sa cachette à Massengo, en banlieue Nord de Brazzaville, le 11 janvier dernier après plusieurs mois de vie clandestine, André Okombi-Salissa devenu un des leaders de l'opposition, est devant la barre depuis le 31 janvier dernier. Il est jugé par la Cour d'appel de Brazzaville siégeant en session criminelle pour *«détention illégale d'armes et munitions de guerre, atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et détournement des deniers publics et complicité».*

André Okombi-Salissa

C'est Okombi-Salissa détendu qui se présente à la barre. L'accusé a plaidé non coupable des faits qui lui sont reprochés. A son interrogatoire, il a répondu aux questions de la Cour, du ministère public et de la partie civile. *«Ma famille doit savoir si je suis criminel, ma famille politique doit savoir si je suis criminel, le président doit savoir si j'ai voulu le tuer»*, a-t-il déclaré aux membres de la Cour présidée par Christian Oba, premier président de la Cour d'appel.

Le ministère public, représenté par le procureur général Michel Oniangué, a fait constater que les détonateurs trouvés lors de la perquisition du domicile d'Okombi auraient été volés à Sibiti. *«Il s'agit là des éléments de l'armée»*, a-t-il dit.

A l'accusé de répondre: *«Ça fait plus de deux ans que je croupis en prison pour de fausses accusations. Je veux que Monsieur le procureur pose des questions qui vont dans la sens de la manifestation de la vérité et non uniquement pour charger».*

Justifiant la présence à sa résidence des tee-shirts et des casquettes destinés à la campagne électorale du président de la République en 2012, André Okombi Salissa a fait comprendre à la Cour que durant toutes les campagnes du PCT et du président Denis Sassou-Nguesso, il a toujours occupé la troisième personnalité chargée de la mobilisation. *«Tout ce qui est matériel électoral, c'est moi qui en disposait. Je crois que là où on a fouillé, il devrait y avoir quelques équipements. On a fait cela pourquoi? Parce que lors des premières campagnes, le matériel se retrouvait en vente dans les marchés. Nous avons donc décidé de les envoyer dans les comités de parti départementaux. Pour le reste, on garde pour des manifestations du parti»,* a-t-il expliqué.

S'agissant des armes, l'accusé a simplement dit que c'était pure machination. *«J'ai une petite expérience et j'ai un cerveau. Contre qui lever les armes? Un mentor pour une divergence sur les principes. Même les mœurs ne peuvent pas nous le permettre»*, a argué André Okombi-Salissa qui a avoué qu'il est du système. Ce qui sous-entend qu'il en connaît tous les modes opératoires.

«Dites-moi alors comment est-ce que le système opère pour noyer quelqu'un», lui a demandé le procureur de général. *«Ce n'est pas mon rôle ici, je ne réponds pas à la question»*, a martelé l'accusé.

Quant à ses affinités avec M. Ossibi qui occupait sa résidence, M. Okombi a dit ne pas le connaître. *«Le procès-verbal est de mon frère Gambou, décédé. C'est lui qui l'a logé. Je me suis plus rendu à cette résidence depuis 1997. Je suis l'aîné d'une famille de 20 enfants de lits différents. Quand vous êtes ministre, les autres pensent que ce n'est que votre lit qui va bénéficier. C'est comme ça que cette parcelle a été cédée difficilement par ma femme à mon frère»*, a-t-il argumenté.

Interrogé sur les armes retrouvées dans sa résidence où habitait M.Ossibi, l'accusé a tout simplement souri pour marquer son étonnement. *«Je ne voulais pas les regarder quand on les a déposées. Que peut-on faire avec ça. Notre armée est bien organisée. Même en 1997, malgré que nous avions pris tous les casernes de Mpila, y compris les armes et les chars, nous n'avions pas pu avancer. Voici quelqu'un qui a cette expérience, qui sait comment ça fait mal, qui est un homme politique et non de dernier rang, qui sait combien de temps cela a pris pour cicatriser les plaies et qui ose s'aventurer avec quelques armes? Je suis civil, j'ai tenu les armes dans un contexte précis (NDLR: guerre du 5 juin) comme beaucoup d'ailleurs. Certains ont refusé de rentrer dans l'armée».*

Il a juré sur l'honneur ne pas détenir d'armes. *«Les armes ne s'acquièrent pas comme les bouts de pain au marché; soit on les importe, soit on les prend au magasin d'armes. Ces armes ne m'appartiennent pas, l'armée avait déjà reconnu que ce sont ses armes. Cette affaire m'a été collée au dos pour me discréditer, je suis du système, je connais comment ça se passe»*, a-t-il martelé. Il a reconnu avoir été pendant la guerre de 5 juin à la tête du front 400. *«Supposons que vous avez une parcelle qui est habitée par un locataire. Est-ce que le fait de trouver les armes, chez ce locataire et c'est moi qui doit répondre. Non, c'est lui. Je n'ai pas à répondre de ces armes. On parle de détention!»*, a précisé André Okombi Salissa qui a sollicité l'expertise russe pour connaître la traçabilité de ces armes, pour connaître la vérité. *«La police criminelle est associée aujourd'hui à la biométrie, aux nouvelles technologies scientifiques. Les empreintes sont là, on peut les prendre et vérifier d'où viennent ces armes. On ne le fait pas»,* a regretté l'accusé, tout comme l'absence d'Ossibi au procès.

«Il a dit ne pas me connaître. Il a reconnu que celui qui l'a logé là-bas, c'est mon petit frère décédé. M. Ossibi qui a donné les informations à la Police est arrêté avec mon frère. Pendant que mon frère est déféré à la Maison d'arrêt, lui est sortie de la DGST pour repartir à la maison. Aujourd'hui, il est porté disparu. Vous me demandez! moi, je vous demande où est M. Ossibi?», s'interrogé André Okombi Salissa qui a réfuté toutes les autres accusations comme celles appelant à l'insurrection, à la désobéissance civile, etc.

KAUD

Editorial

L'accord est-il proche ?

De tous les signes que nous captons, annonçant la conclusion possible d'un accord avec le FMI dans les semaines prochaines, il se dégage comme une fébrilité de tous. *«Enfin, l'argent arrive!»*, me disait un optimiste. *«Nous voilà sauvés»*, ajoutait même un autre. L'une et l'autre prophétie reposent pourtant sur du vent. Car l'accord avec le FMI n'est pas encore formalisé et il pourrait encore comporter des conditionnalités.

Même si les temps prochains pourraient bénéficier d'un alignement favorable des planètes, ce sera plus dur. La Chine auprès de qui nous sommes profondément endettés ne cache plus son agacement à nous voir emprunter aussi légèrement. Car pour les Chinois à qui nous lie une amitié maintes fois louée, un sou restera toujours un sou *(lire l'article ci-contre).* Et le pétrole, même en bénéficiant d'un redressement de son cours sur le marché mondial, ne coulera pas dans nos tankers ensemble avec la bonne gouvernance. Le problème de la baisse du prix du baril est une chose, la bonne gestion du peu qu'il pourrait amener en est une autre. D'ailleurs, on a vu que notre caractère insouciant se fait d'autant plus féroce que les ressources à dilapider se font rares !

La rue, toujours bien informée de tout, bruit de toutes les rumeurs, les plausibles et les plus folles. On dit tel ministre partant, telle personnalité invitée à déguerpir : classique. Les gouvernements que nous avons vu changer sont ceux dont nous avons au contraire prédit la solidité. A tout instant, le président de la République, maître des horloges, peut changer de premier ministre.

***«Anne, ma sœur Anne ne vois-tu rien venir?»,* s'interroge un des personnages de Perrault. Nous scrutons l'horizon et nous nous réjouissons des signes qui annoncent la saison nouvelle proche. Mais, rien ne nous garantit qu'une fois l'accord signé, nous agirons différemment que par le passé récent. Le changement de mentalités que suppose une bonne gestion ne s'amorce pas encore. A moins que nous ne soyons plus heureux dans l'attente.**

Albert S. MIANZOUKOUTA

A propos des négociations du Congo avec le FMI

«La Chine n'a pas abandonné le Congo», soutient Ma Fulin

C'est un secret de polichinelle: l'un des points d'achoppement pour la signature d'un accord d'appui budgétaire entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI), c'est la restructuration de sa colossale dette vis-à-vis de la Chine. Selon certaines sources, elle s'élève à 6,8 milliards de dollars américains. L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a levé un coin du voile sur cette dette. C'était au cours du déjeuner de presse qu'il a offert mercredi 27 février 2019, à Brazzaville. A l'occasion des 55 ans de l'établissement des relations sino-congolaises. Le diplomate chinois a affirmé que la Chine n'a pas abandonné le Congo dans ses négociations avec le FMI. Et qu'un accord de principe a été trouvé entre la Chine et le Congo pour régler le problème de cette dette.

Ma Fulin, au milieu

La preuve, selon Ma Fulin, que la Chine n'a pas lâché le Congo, c'est que le Gouvernement chinois et la banque chinoise Eximbank (le plus grand créancier du Congo) ont adressé des correspondances aux autorités congolaises par le truchement desquelles elles manifestent, clairement, leur volonté de voler au secours du malade Congo. *«Nous soutenons les négociations entre le Congo et le FMI et nous souhaitons vivement que ces négociations aboutissent, pour que le Congo trouve une solution, afin de sortir de cette situation difficile. On est prêt à prendre des mesures nécessaires pour aider notre ami congolais à résoudre ce problème, du moins alléger l'endettement»,* a déclaré le diplomate chinois. Techniquement, les négociations sont terminées depuis quelques mois entre Eximbank et le ministère congolais des Finances. Un accord de principe est déjà trouvé. Nous sommes à l'étape d'une procédure administrative pour attendre l'approbation du Gouvernement chinois. J'espère que d'ici un ou deux mois ou au maximum trois mois, les deux parties pourront signer une convention finale pour régler ce problème une bonne fois pour toutes», a déclaré le diplomate chinois.

Dressant le bilan de la coopération sino-congolaise, Ma Fulin a indiqué que *«le Congo devient aujourd'hui un partenaire stratégique global, un ami très sûr, un ami de fer de la Chine. Donc, le niveau de ses relations d'amitié et de coopération est très haut…Notre coopération avance à un rythme stable et de plus en plus accéléré…Au fur et à mesure que la Chine se développe, notre coopération se développe également».*

Pour le diplomate chinois, la mémorable visite au Congo du président chinois, Xi Jinping, en 2013, puis les trois visites d'Etat consécutives du président Denis Sassou-Nguesso en Chine sont la preuve tangible que les relations entre les deux pays sont au beau fixe. *«Ces visites ont battu un record dans les relations entre la Chine et les pays d'Afrique. Cette fréquence d'échanges au plus haut niveau entre la Chine et l'Afrique est rarement vue. Ça prouve l'importance que le Congo occupe dans le cœur des Chinois. Et il faut dire que ces échanges de visites ont beaucoup poussé le développement de la coopération entre nos deux pays. Surtout, ces dernières années, tout le monde voit beaucoup de projets réalisés, beaucoup de choses faites. Et puis, l'amitié dans les cœurs de nos peuples se conforte»,* a-t-il souligné. Avant de relever un *«paradoxe»: «D'un côté, je sens une amitié très forte de la population congolaise vis-à-vis de la Chine, je vois beaucoup de réalisations de notre coopération. Mais, de l'autre côté, je sens aussi des difficultés. Parce que depuis des années, le Congo se trouve dans une situation difficile, une situation surtout économique difficile, à cause de la conjoncture globale. Moi je trouve que ces difficultés viennent surtout de la fragilité de la structure économique du Congo».*

La construction de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire sur laquelle le Congo fonde beaucoup d'espoir, il en a été aussi question. Selon Ma Fulin, cinq choses ont été principalement faites: l'étude de faisabilité approfondie sur l'investissement; les négociations avec la partie congolaise, pour la signature d'un accord; le financement; les industries à implanter; les questions d'ordre légal.

«Il faut dire que ce projet avance très bien aujourd'hui. Cette année, nous pouvons obtenir de nouveaux résultats. C'est ce qu'on m'a promis. Vers la fin de l'année, au moins un ou deux projets doivent démarrer. Dans un ou deux mois, une équipe chinoise sera implantée à Brazzaville, en permanence», a annoncé l'ambassadeur chinois.

Albert S. MIANZOUKOUTA et Véran Carrhol YANGA

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE LA REFORME DE L'ETAT,
DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

CABINET

N° 00065 /MFP-RE-TSS-CAB.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
COURRIER ARRIVÉE
Le 28.02.2019
Enreg. Sous le N° 530

LETTRE CIRCULAIRE

AUX

- Responsables des organisations patronales ;
- Chefs d'entreprises privés
- et des établissements publics ou privés ;
- Responsables des collectivités locales

Objet : Application des dispositions de l'article 171 du code de sécurité sociale

Il m'est plusieurs fois revenu que de nombreux employeurs assujettis au code de sécurité sociale procèdent à la fermeture de leurs entreprises ou établissements et quittent la République du Congo sans payer l'intégralité des cotisations sociales à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Ce qui est contraire aux dispositions de l'article 171 du code de sécurité sociale.

Je me permets de vous rappeler que les dispositions de l'article ci-dessus cité font obligation à tout employeur désireux de quitter le territoire national, à titre provisoire ou définitif, d'obtenir du Directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité sociale un certificat de non redevance attestant que le voyageur est libre de tout engagement envers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Le non respect de cette disposition légale entraîne l'interdiction de sortie du territoire national.

Toutefois, les employeurs détenteurs d'un titre d'évacuation sanitaire hors des frontières nationales délivré par un médecin habilité en sont exemptés.

Je vous informe que les services compétents aux frontières sont dûment sensibilisés pour procéder au contrôle des employeurs en rapport avec les dispositions ci-dessus rappelées.

J'attache du prix au respect strict de la présente circulaire.

Fait à Brazzaville, le 27 FEV 2019

Le Vice-Premier Ministre,
chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat,
du travail et de la sécurité sociale,

Le Vice Premier Ministre

Firmin AYESSA.-

Majorité présidentielle

Redynamiser l'action pour de nouvelles stratégies

La majorité présidentielle a organisé mercredi 27 février 2019 au palais des congrès à Brazzaville sa rentrée politique, couplée au lancement de ses Universités. C'était sous la direction de son président par intérim, Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT. Occasion toute indiquée pour cette plateforme politique soutenant les actions du président de la République de décliner ses ambitions et prendre des engagements nouveaux face au peuple congolais pour l'année qui commence.

Pierre Ngolo

Ils étaient tous là, les ténors de la majorité présidentielle: Alphonse Claude N'Silou (RC), Roland Bouity Viaudo (MAR), Jean-Marc Thystère-Tchicaya (RDPS), Euloge Landry Kolelas (MCDDI), Hellot Matson Mampouya (DRD), Médard Moussodia (PULP), Martin Bissila (UR), Juste Désiré Mondelé (Club-2002 PUR), etc.

La majorité présidentielle a donné à cette rentrée politique un cachet particulier. Elle en appelle à un éveil des consciences. Pour son président par intérim, Pierre Ngolo, la rentrée 2019 couplée au lancement des universités est un cadre d'analyse lucide et sérieuse sur *«notre gestion de la cité en vue des projections efficaces»,* a-t-il indiqué.

Il a rappelé, cependant, qu'au cours de ces universités, leur réflexion collective qui se veut critique, rigoureuse et sans tabous n'aura de sens réel, d'intérêt véritable que si elle venait à déboucher sur de vraies réponses aux vraies questions qui préoccupent nos compatriotes. C'est pour cette raison qu'il en appelle au sérieux, à l'effort ainsi qu'à la fécondité imaginative de tous les participants à ces assises qui, selon lui, doivent se considérer comme des missionnés fortement attendus aux résultats.

«Le cap difficile que vit le Congo au plan économique et financier, alimente l'inspiration aventurière de nos adversaires politiques», a reconnu Pierre Ngolo. Et d'ajouter que ceux-ci, *«quand ils ne parient pas sur la déchéance du pays, promettent l'apocalypse à l'horizon 2021».*

Il a relevé, en substance, que face aux propos incendiaires et des menaces à la paix que profèrent certains acteurs politiques congolais, *«la Majorité présidentielle oppose sa détermination inébranlable à poursuivre le combat démocratique dans la paix et la sécurité des citoyens».*

Pour la majorité présidentielle l'échéance 2021 est un autre rendez-vous de la démocratie qui devra porter confirmation des avancées significatives accomplies par le peuple sur la route du pluralisme politique.

«Notre chef, le président Denis Sasou-Nguesso qui tient à redonner aux Congolais la joie de vivre avec fierté est convaincu de ce que le travail auquel il nous convie inlassablement ne peut véritablement porter que si, tous, nous prenons fermement position dans la lutte systématique contre les antivaleurs et autres comportements déviants tel qu'il l'a réaffirmé dans son message sur l'état de la Nation devant le parlement réuni en congrès, le 29 décembre 2018», a-t-il fait savoir.

Pascal Azad DOKO

Nécrologie

Alexis Georges Okoï inhumé au cimetière du centre-ville

Un hommage lui a été rendu par la République au Palais des congrès de Brazzaville. Le chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso et son épouse se sont recueillis devant la dépouille du disparu. L'ancien diplomate congolais Alexis Georges Okoï a été inhumé le 23 février 2019, au cimetière du centre-ville de la capitale congolaise.

Alexis Georges Okoï

Le président de la République a témoigné sa reconnaissance à l'illustre disparu pour les loyaux services rendus à la République, en déposant une gerbe de fleurs devant le cercueil du défunt et a apporté un réconfort à la famille de l'ancien diplomate décédé à Paris, en France, le 14 février dernier et dont l'un des fils est le général Guy Blanchard Okoï, l'actuel chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises. Les membres du Gouvernement, les dirigeants des institutions républicaines, la famille et les amis de l'illustre disparu ont assisté à la cérémonie de recueillement.

Dans l'oraison funèbre lue par Me aimé Emmanuel Yoka, il a été relevé: *«Nous questionnons la mort indéfiniment. L'exercice est vain, car la mort, invincible, nous a toujours répondu à l'avance de la même manière. Chaque fois, elle gagne et comme toujours, elle nous abandonne. Ça et là, des souvenirs plus heureux que miséreux, nous rendant systématiquement plus pieux que capricieux face à nos choix des vivants, c'est-à-dire des morts en sursis»,* a-t-il dit.

Le président Denis Sassou-Nguesso déposant la gerbe de fleurs

Citant confucius, Me Yoka a fait savoir: «A *ta naissance, tout le monde rit, et tu es seul à pleurer. Conduis ta vie de façon à ce qu'à la mort, tout le monde pleure et que tu sois le seul à sourire».*

Peu après, le cortège funèbre a pris la direction de la Basilique Sainte-Anne du Congo où une messe de requiem a été célébrée par Monseigneur Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et concélébrée par NNSS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, au cours de laquelle un accent particulier a été mis sur la foi chrétienne et les qualités humaines de l'ancien diplomate sur la base desquelles, il a, entre autres, éduqué sa progéniture, même après la disparition de son épouse, en 1999.

Parlant au nom de la famille, l'un de ses enfants a également insisté sur l'éducation chrétienne reçue de la part de leur cher papa qu'ils entendent également répercuter à leurs enfants, et souhaité qu'il puisse continuer à les accompagner surtout dans les moments de faiblesses.

Après ses études à l'Ecole nationale des douanes de Neuilly, en France, Alexis Georges Okoi a débuté sa carrière professionnelle comme inspecteur principal des douanes. Il a, ensuite, exercé successivement comme conseiller à Bruxelles (Belgique) et à Luanda (Angolas). Puis ambassadeur à Libreville (Gabon) et à Kinshasa, en ex- Zaire.

Alain-Patrick MASSAMBA

Coup d'oeil en biais

Un nouveau Gouvernement serait-il en préparation?

Selon «La Lettre du continent», le Président Denis Sassou-Nguesso nommerait bientôt un nouveau Gouvernement. Celui-ci serait *«resserré»* autour de l'actuel premier ministre, Clément Mouamba, et aura pour principale mission de *«prévenir et gérer les conséquences d'un nouveau programme»* avec le FMI (Fonds monétaire international), *«alors que la situation ne cesse de se détériorer sur le terrain. Si les fins de mois de généraux et officiers des Forces armées congolaises (FAC) sont assurés, ce n'est pas le cas des autres catégories d'agents publics. Les salariés du Chemin de fer Congo Océan (CFCO) n'ont pas été payés depuis plusieurs mois. De nombreuses filiales étrangères ont quitté le pays. Les conseillers à la présidence de la République accusent eux-mêmes de volumineux arriérés de salaire»*, écrit ce journal, dans son édition du 27 février dernier.

Il attendrait beaucoup des pourparlers avec le FMI

Toujours selon «La Lettre du continent», le président Denis Sassou-Nguesso attendrait le dénouement des pourparlers avec le FMI pour se positionner clairement pour la présidentielle de 2021. *«Le premier ministre, Clément Mouamba, qui a repris la tête de ces négociations, après avoir réussi à écarter de ce dossier le conseiller spécial du chef de l'Etat, chargé des financements extérieurs, Lucien Ebata, est d'ores et déjà positionné comme futur directeur de campagne»*, croit savoir le journal.

Il blaguait avec les allumettes, le taxi prend feu!

Vendredi 1er mars 2019, un enfant qui s'amusait avec des allumettes a finalement incendié le taxi garé dans la parcelle familiale située prolongement de l'avenue Matsoua, le tronçon non bitumé au quartier Dahomey, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. C'était le sauve-qui-peut dans la parcelle et le voisinage! Comme souvent, les sapeurs pompiers sont arrivés quand le feu a fini de transformer la voiture en un amas de tôles.

Un élève abuse de sa collègue au Lycée technique du 1er Mai

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre au Lycée technique du 1er Mai, à Brazzaville. Mercredi 27 février 2019, vers 14h, un élève de Première a entraîné dans un coin du terrain de football de leur établissement scolaire une de ses camarades. C'est un agent de la Garde républicaine qui a mis fin à la transaction de 1000 Francs CFA!

Débarrasser les trottoirs de l'avenue de la Paix des troquets et étalages

Les troquets et les étalages ont de plus en plus tendance à occuper les rues et les trottoirs. Les propriétaires des débits de boisson, sourds aux injonctions, défient les autorités municipales. Mais à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, l'administrateur-maire, déterminé à lutter contre ce phénomène, a interdit toute occupation des trottoirs de l'avenue de la Paix. La police a fait le reste. Désormais, les trottoirs y sont livrés uniquement aux piétons.

Un musée national fantôme dans une grande capitale!

Pouvez-vous situer le site choisi pour la construction des nouveaux bâtiments du Musée national à Brazzaville? Il est en face du Lycée et Collège Nganga Edouard, à côté de la Bibliothèque nationale et du nouveau siège de la Fédération congolaise de football! Lancés à toute allure en juin 2009, les travaux de construction qui devaient durer 2 ans, ont été brusquement arrêtés. Chantier abandonné! Ils ont coûté 405 millions de Francs CFA, selon une source. L'ex-futur Musée national sert désormais de pâture aux chèvres. Un musée fantôme, dirait l'autre!

Le business de l'eau et des jus de fruit naturels met en danger la population

Vendeurs et vendeuses d'eau, de yaourt et de jus de fruit naturels comme le tangawiss, le bissap, etc., se fournissent en bouteilles plastiques comme ils peuvent. Ils recyclent les bouteilles récupérées dans la rue, les caniveaux, les poubelles et autres décharges. Nombreux ne mettent pas du sérieux dans la désinfection de ces bouteilles. Ils exposent ainsi les consommateurs aux microbes de toutes sortes provoquant certaines maladies contagieuses, comme la tuberculose, etc. L'essentiel est de vendre et d'avoir un peu d'argent, car l'activité complète les revenus du foyer.

Une violente dispute conjugale se termine à la Police

Le fait s'est passé la nuit du lundi 25 février 2019, au quartier Petit'Chose, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Le couple, battant de l'aile, s'est disputé à son domicile. Après avoir reçu des gifles et des coups au visage, la femme, le visage enflé et dans une colère noire, a mis la maison sens dessus-dessous avant d'aller au commissariat de police le plus proche. L'homme ne s'attendait pas à cette réaction violente. Mais, la police s'est trouvée en face d'une femme qui semblait ivre et totalement incontrôlable.

Développement de l'Economie numérique en Afrique Centrale

Redynamiser les infrastructures du haut débit

Une réunion des ministres des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) en charge des Télécommunications et de l'économie numérique a eu lieu à Kintélé, à Brazzaville, du 26 février au 1er mars 2019, sous les auspices de Clément Mouamba, Premier ministre. Cette rencontre visait la poursuite de la mise en œuvre du programme prioritaire sur le développement des infrastructures à large bande dans la sous-région. Ce qui exige, *«une redynamisation et une revalorisation de nos infrastructures des capacités haut débit dans la sous-région»*, a déclaré Léon Juste Ibombo, ministre congolais des Postes et télécommunication, à l'ouverture de la réunion. En s'appuyant sur les réflexions des experts et sur l'engagement des pays membres de la CEEAC dans le programme de développement des infrastructures de communications électroniques large bande dans la sous-région.

Photo de famille

Le rendez-vous de Kintélé, selon le ministre Ibombo, s'inscrit dans la suite logique des orientations de la déclaration du sommet mondial de la société de l'information (SMSI) tenu en 2005 à Tunis, en Tunisie. Ce sommet avait réaffirmé:

- la définition et la mise en œuvre de la politique des Télécommunications/TIC doivent se fonder sur une approche participative, impliquant les Gouvernements, le secteur privé, la société civile, les opérateurs et les organisations et institutions internationales partenaires;
- outre les principes directeurs et les orientations stratégiques, l'engagement sectoriel est précis par un objectif majeur à atteindre: assurer la couverture, à l'horizon 2025, de plus de 95% de la population de l'Afrique Centrale en moyens et services haut débit à prix compétitif.

Les participants

C'est dans ce cadre que le Congo a décidé d'abriter cette réunion ministérielle qui a aussi été consacrée à l'adoption du plan d'action consensuel de déploiement des infrastructures de communications électroniques en Afrique Centrale (PACDICE-AC), du cadre institutionnel de sa mise en œuvre et du projet de renforcement des capacités en approche de cadre logique d'élaboration du cadre stratégique consensuel et d'identification du projet. L'ambition étant *«l'intégration sous régionale, par la mise en place d'un marché commun des TIC notamment dans l'interconnexion de nos Etats en fibre optique»*, a indiqué Abdallah Manirakiza, secrétaire général adjoint en charge du département programme, budget, administration et ressources humaines de la CEEAC. Ambition appuyée par le Gouvernement congolais qui rappelle que l'intégration des économies exige de tous les Etats l'ouverture, l'accessibilité et la compétitivité, pour faciliter la libre circulation des données et échanges numériques mutuellement avantageux. D'où, pour Clément Mouamba, *«la conviction est de plus en plus faite que l'intégration est la vocation naturelle des peuples pour un développement sécurisé et harmonieux». «Comment donc atteindre un tel objectif, si les infrastructures de transport et de communication électroniques ne convergent pas?»*, s'est-il interrogé.

A rappeler que le projet de couverture nationale en télécommunication est à plus de 4000km de fibre optique. Ce projet s'appuie sur un backbone national entre Pointe-Noire et Ouesso. A cela s'ajoutent le projet West Africa Câble System (WACS) qui relie le Congo à l'international par un câble sous-marin; le déploiement de 504km de fibre optique terrestre entre Pointe-Noire et Lékoko, frontière du Gabon, etc.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Qui me répondra?

Pourquoi les Congolais ne prennent-ils pas l'habitude de donner leur sang pour sauver des vies humaines? A quoi est due cette inconscience?

Arnaud Kombo (Brazzaville, Moukondo)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Création du Fonds national de développement du Congo

Soutenir les investissements

Le Congo dispose maintenant d'un nouvel outil dédié à son développement économique et social. C'est le Fonds national de développement du Congo (FNDC). La signature des actes constitutifs a eu lieu à Brazzaville jeudi 28 février dernier. Le document a été paraphé par Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget pour l'Etat congolais et Huo Kouyin, président directeur général de la société chinoise West African Group, en présence de Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des Grands travaux, représentant le Premier ministre chef du Gouvernement.

Calixte Nganongo et Huo Kouyin pendant la signature des actes

Le Fonds national de développement du Congo est une société anonyme de droit congolais détenue à parts égales par l'Etat congolais et la société chinoise West African Group. Initié en 2014, ce projet a nécessité plusieurs années d'efforts pour sa matérialisation, grâce à la coopération entre le Congo et la Chine. Ce FNDC se donne comme mission de soutenir le développement économique et social du Congo, en facilitant, entre autres, la promotion des projets de développement auprès des investisseurs chinois. Il va œuvrer dans la mobilisation des ressources financières auprès de divers institutionnels, afin de faciliter le financement des projets d'investissement au Congo.

A ce titre, il a une vocation à financer les projets de développement des collectivités locales, des entreprises, des coopératives et des autres groupements de production.

La création du Fonds, qui relève de la loi n°017-2014 du 13 juin 2014, vient en appui des politiques publiques conduites par l'Etat congolais et les collectivités locales, en vue de développer le pays.

Pour Houo Kouyin, la création de ce Fonds permettra des investissements plus actifs et plus importants des entreprises à capitaux privés chinois au Congo dans les divers domaines comme l'industrie, l'agriculture, la santé publique, le tourisme, l'éducation et bien d'autres domaines. *«Ce sont également les efforts du Gouvernement congolais qui ont pour objet le redressement de son économie nationale. Nous allons continuer d'inciter et soutenir les petites et moyennes entreprises chinoises à investir au Congo. Nous sommes convaincus qu'elles apporteront plus de capitaux, plus de techniques et plus d'équipements et qu'elles créeront de nombreuses usines et fermes, comme en Chine et ailleurs. Elles peuvent étendre leurs activités dans des zones rurales»*, a-t-il dit.

Les invités

A son tour, Calixte Nganongo a relevé la volonté de la Chine d'avoir concrétisé ce projet pour accompagner le Congo dans son développement économique et social. *«Cette coopération s'est déjà illustrée par la création conjointe de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique, qui constitue un vecteur important du développement du Congo. A l'heure où le Congo développe des pratiques financières et budgétaires rigoureuses, caractérisées par la recherche des équilibres macro-économiques dans une logique de réformes institutionnelles, le lancement du Fonds National de Développement du Congo constitue une réelle opportunité pour soutenir les investissements tout en préservant la visibilité de la dette»*, a indiqué le ministre des Finances. Toutefois, Il a précisé que le lancement du Fonds National de Développement doit permettre d'élargir les possibilités de mobilisation des capitaux destinés au financement des activités créatrices de valeur. *«La diversification économique ne se décrète pas ; elle se construit en s'appuyant sur des outils adaptés au service d'acteurs motivés et performants. C'est l'orientation retenue par le Fonds National de Développement du Congo qui va centrer ses activités sur la consolidation des chaines de valeur et sur le financement des projets générateurs de croissance économique et sociale».*

La cérémonie s'est déroulée aussi en présence de Mme Yvonne Adelaïde Mougany, ministre des Petites et moyennes entreprises, Fidèle Dimou, des Transports et de Raul Mateus Paula, ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne au Congo. On a noté aussi la présence de Mme Yang Peipei, conseiller économique et commercial à l'ambassade de Chine au Congo, représentant l'ambassadeur et Bernard Ngazo, conseiller aux institutions financières nationales, président du conseil d'administration du FNDC.

Philippe BANZ

Social

La Fondation Aya Gervine Mounea «Mâ Fylla» s'est mobilisée pour le don de sang

La Conseillère Aya Gervine Mounea *«Mâ Fylla»*, présidente de la Fondation *«Mâ Fylla»*, a organisé du 1er au 2 mars 2019, à Brazzaville avec l'appui du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) une collecte de sang. Aya Gervine Mounea, accompagnée d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel ont procédé au don du sang.

Aya Gervine Mounea et le ministre Fylla donnant le sang

«Le sang ne se fabrique pas. Ce sont nos cœurs qui fabriquent le sang et c'est à nous de donner le peu que nous avons pour sauver des milliers de vie. Nous nous plaignons qu'il n'y a pas de sang dans les hôpitaux. Pour qu'il y ait du sang, nous devons en donner. Nous appelons les Congolais à l'amour du prochain afin de s'entraider parce que ça n'arrive pas qu'aux autres, cela peut arriver à n'importe lequel d'entre nous», a relevé Mme Aya Gervine Mounea .

Dans cette même optique le ministre Antoine Fylla a félicité l'initiative. *«Donner du sang ou sauver des vies c'est une partie de soi même que l'on donne aux autres, c'est un acte d'amour; ce n'est pas seulement un acte de générosité et tout le monde devrait donner de son sang pour sauver des vies. Ceux qui hésitent de le faire, doivent penser aux autres malades».*

Davy Miassoba posant ce geste a indiqué: *«Je suis heureux de faire ce don, parce que nos concitoyens qui sont à l'hôpital en ont besoin. Nous soutenons la présidente de notre Fondation qui a pris cette initiative pour aider ceux qui souffrent. Les Congolais doivent ouvrir leur cœur pour sauver des vies»*

«Quand j'ai accouché, j'ai vu beaucoup de femmes qui ont fait de l'hémorragie et d'autres qui ont perdu la vie, car le sang n'était pas disponible à l'hôpital. Nous voulons que ceux qui se retrouvent à l'hôpital soient sauvés», a déclaré Staëlle Mangondo Timini.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
.....
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°004/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR L'AUDIT INSTITUTIONNEL DE LA DIRECTION GENERALE DU PORTEFEUILLE PUBLIC (DGPP)»

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Consultant individuel international pour l'audit institutionnel de la direction générale du portefeuille public (DGPP)».

2- L'objectif général poursuivi est de doter la DGPP d'un cadre institutionnel moderne conforme aux meilleures pratiques et aux normes acceptées au plan international en vue de renforcer son efficacité opérationnelle.

3-Tâches du consultant

Le consultant procèdera à un diagnostic approfondi de la DGPP et du cadre de gouvernance des entreprises du portefeuille public. Tout en adoptant une démarche participative incluant toutes les parties prenantes, et en accordant une place prépondérante aux réalités nationales, le consultant aura pour tâches:

- d'analyser l'environnement institutionnel de la DGPP et d'évaluer son cadre légal et réglementaire;
- de réviser les missions actuelles assignées à la DGPP et de comprendre le fondement de ses attributions;
- d'apprécier la pertinence générale de sa structure organisationnelle interne et les interactions avec les autres institutions de l'Etat intervenant dans la gouvernance du portefeuille public;
- d'analyser de façon critique la structure fonctionnelle et le mode de fonctionnement de la DGPP ainsi que les outils dont elle dispose;
- d'apprécier l'adéquation des ressources qui lui sont allouées au regard des responsabilités et des tâches à assumer;
- d'analyser la nature des relations de la DGPP avec les entreprises du portefeuille public d'une part et avec tous les acteurs intervenant dans leur suivi;
- d'identifier les contraintes et limitations entravant ses activités et la réalisation des objectifs assignés;
- de procéder à une analyse comparative (benchmarking) avec des structures de gestion de portefeuille public en vue de s'inspirer de l'expérience d'autres pays, notamment en Afrique;
- de relever les lacunes des textes en matière de gouvernance et proposer des recommandations de mise à jour visant leur modernisation et leur mise à niveau des normes internationalement reconnues;
- de proposer les axes de réforme du cadre institutionnel de la DGPP articulé autour de ses missions, sa structure organisationnelle et sa structure fonctionnelle.

Le consultant devra par ailleurs tenir compte des enjeux suivants:

- la conformité du cadre réglementaire aux évolutions récentes du droit des affaires;
- la clarification des interactions avec les autres parties prenantes;
- la professionnalisation des organes d'administration et de direction;
- la responsabilisation accrue des administrateurs et dirigeants;
- la contribution du système de communication à la transparence.

4- Le Profil du consultant:

Le consultant devra remplir les critères ci-après:

- détenir un diplôme postuniversitaire (niveau BAC+5, diplôme d'Expertise Comptable, etc.) dans les domaines de la finance, de la comptabilité, des sciences économiques, de la gestion, du droit ou équivalent;
- avoir une expérience démontrée d'au moins 10 ans en matière d'audit organisationnel, fonctionnel et financier dans au moins un pays de l'espace OHADA;
- avoir une expérience démontrée d'au moins 10 ans en matière d'audit organisationnel des institutions publiques,
- avoir une bonne connaissance du secteur public et particulièrement du cadre institutionnel de la gouvernance du portefeuille public en République du Congo serait un atout;
- avoir une grande capacité analytique et une connaissance approfondie des problématiques de gestion financière dans les administrations publiques;
- avoir une solide compétence en matière de facilitation, de coordination et une aptitude à formuler des recommandations et des actions pratiques et pertinentes;
- une bonne maîtrise (orale et écrite) de la langue française est indispensable.

La langue de travail est le français.

5- Durée et lieu de la mission

La durée de la mission du consultant est estimée à trente-cinq (35) jours incluant la remise du rapport définitif.

6- Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci- dessous au plus tard le lundi 18 mars 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international pour l'audit institutionnel de la direction générale du portefeuille public (DGPP)).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél: +242 22 614 41 81: Email: prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean Noël-NGOULOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
.....
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°005/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE FORMATION DES AGENTS DE LA DIRECTION GENERALE DU PORTEFEUILLE PUBLIC»

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Consultant individuel international pour l'élaboration d'un plan de formation des agents de la direction générale du portefeuille public».

2- L'objectif général de la mission est de doter la DGPP d'un plan de formation de ses agents.

3-Tâches du consultant

Le consultant démarrera sa mission par une réunion de cadrage et s'appuiera sur:

- une revue documentaire portant sur l'analyse des textes législatifs et réglementaires afin de cerner les missions de la DGPP et leur déclinaison par fonction;
- l'examen des rapports de formations déjà réalisées, des outils de travail récemment développés et enfin les plans de formation disponibles;
- des rencontres avec les structures autres que le ministère en vue de recueillir les informations complémentaires;
- l'organisation d'entretiens avec les cadres et agents de la DGPP ainsi qu'avec le Directeur Général du portefeuille public en vue d'identifier les attentes des intervenants eux-mêmes;
- l'identification et l'analyse des besoins de formation conformément aux emplois et postes existants et au regard des missions assignées;
- la description des thèmes et des contenus de formation;
- l'élaboration d'un plan de formation cohérent destiné à renforcer les performances opérationnelles et le professionnalisme cadres et des agents en rapport avec les thèmes ou contenus des formations retenues;
- l'estimation du coût des actions de formation ainsi que le calendrier de mise en œuvre des actions de formation;
- l'organisation d'un atelier de travail portant sur la validation des besoins de formation en vue d'éditer les rapports provisoire et final de formation.

Dans la conduite de la prestation, le consultant prendra en compte les points suivants:

- privilégier les solutions pratiques et efficaces en vue de la détermination des modules de formation et du nombre d'agents à former;
- veiller à ce que les actions permettent le développement du triptyque «savoir» (volet théorique), «savoir-faire» (volet pratique) et «savoir être» (volet comportemental);
- assurer pour chaque agent, l'adéquation profil/poste actions de formation;
- veiller à ce que les actions de formation soient en phase avec les missions assignées à chaque direction et partant, à chaque agent.

4- Le Profil du consultant:

Le consultant devra remplir les critères ci-après:
- avoir un diplôme postuniversitaire (niveau BAC+5, diplôme d'Expertise Comptable, etc.) dans les domaines de la finance, de la comptabilité, des sciences économiques, de la gestion, du droit, de la gestion des ressources humaines ou équivalent;
- avoir une expérience démontrée d'au moins 10 ans en matière d'audit et de contrôle de façon générale et de formation dans les secteurs privé et public y compris les institutions internationales;
- avoir une grande capacité analytique et une connaissance approfondie des problématiques de gestion des ressources humaines et une aptitude à les gérer de façon indépendante et innovante en Afrique subsaharienne serait un atout;
- avoir de l'expérience en matière d'appui institutionnel, de renforcement des capacités, de rédaction de manuel de procédures, d'assistance et d'ingénierie de formation en Afrique Subsaharienne serait un atout;
- disposer d'une bonne capacité d'analyse, d'excellentes qualités rédactionnelles et de capacités de communication écrite et orale.

La langue de travail est le français.

5- Durée et lieu de la mission

La mission du consultant est prévue pour une durée de soixante (60) jours y compris la soumission des rapports.

6- Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci- dessous au plus tard le lundi 18 mars 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international pour l'élaboration d'un plan de formation des agents de la direction générale du portefeuille public).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél: +242 22 614 41 81: Email: prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean Noël-NGOULOU

RD Congo

Toujours pas de nouveau Gouvernement pour Félix Tshisekedi

Le président Félix Tshisekedi a dévoilé samedi 2 mars 2019 le programme des 100 premiers jours de son mandat à la tête de la République démocratique du Congo. La paix et la sécurité, les routes, la santé, l'agriculture sont parmi les axes prioritaires. Un plan ambitieux qui intègre aussi le dégel sur le plan politique. Le nouveau président entend libérer dans les dix prochains jours les prisonniers et faire revenir les exilés politiques. Seulement, le gouvernement qui doit exécuter le programme pour lequel il a été élu, n'est toujours pas nommé.

Félix Tshisekedi

Selon le nouveau chef de l'Etat, tous les détenus politiques de la République démocratique du Congo seront bientôt libérés. Félix Tshisekedi veut consolider les acquis de la démocratie. «Dans les dix jours, je vais prendre une mesure de grâce présidentielle au bénéfice des prisonniers politiques ayant été condamnés». Des instructions, a-t-il déclaré, seront également données au ministre de la Justice pour prendre toutes les mesures nécessaires pour une libération conditionnelle de toutes les autres personnes détenues pour des délits d'opinion. Félix Tshisekedi a aussi fait connaître sa volonté de faire revenir tous les exilés qui sont bloqués à l'extérieur. Parmi eux, l'opposant Moïse Katumbi, l'ancien gouverneur du Katanga qui s'est félicité de la décision annoncée par le président Tshisekedi.

Tout au long de la cérémonie de présentation de ce programme, des chants et slogans hostiles au Premier ministre sortant Bruno Tshibala ont été scandés. Assis à la tribune, l'intéressé, concentré, n'a montré aucun signe d'agacement. Egalement ciblés, certains ministres, le président du Conseil national de suivi de l'accord de la Saint-Sylvestre, Joseph Olenghankoy et le gouverneur sortant de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango. Ceux-ci sont accusés de n'avoir pas bien géré le pays. A Félix Tshisekedi, il a été demandé à travers des chansons, de ne pas reconduire les ministres et autres dirigeants qui n'auraient pas été brillants dans la gestion des affaires de l'Etat.

En guise de réponse, le nouveau président a calibré son message essentiellement sur des projets à impact visible, mais aussi sur l'éthique et la bonne gouvernance. Mais la nouvelle équipe gouvernementale censée exécuter son programme de société n'est toujours pas connue. Pourtant, depuis sa prise des fonctions début janvier dernier, l'ancien Gouvernement continue d'évacuer les affaires courantes du pays, faute de n'avoir jusqu'ici nommé une nouvelle équipe. Si Félix Tshisekedi a été élu président de la RD Congo, paradoxalement, sa coalition Cap pour le changement (CACH), n'a pas obtenu grand-chose aux législatives et provinciales. Les résultats sont complètement inversés pour ces deux derniers scrutins. La plateforme Front commun pour le Congo (FCC) du président sortant Joseph Kabila, a obtenu plus de 70% des sièges dans les différentes assemblées. Félix Tshisekedi n'aurait avec sa coalition obtenu qu'une cinquantaine de sièges. Martin Fayulu de la coalition LAMUKA, candidat malheureux à la présidentielle qui continue de protester contre cette élection n'a, lui, obtenu qu'une soixantaine de sièges. Du coup, le nouveau président est obligé de composer avec le FCC d'où sortira le futur premier ministre. Selon les supputations des analystes politiques, la bataille autour des postes ministériels stratégiques comme la Défense, l'Intérieur, les Finances, les Affaires étrangères, la Justice semble rude.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Elections présidentielles en Afrique de l'Ouest

Macky Sall et Muhammadu Buhari rempilent sur fond de contestation

Au Sénégal, les résultats provisoires du premier tour de l'élection présidentielle ont été en faveur du président sortant Macky Sall, qui l'a emporté avec 58,25% contre 20,54% pour Idrissa Seck son principal rival. Les quatre candidats de l'opposition ont contesté ces résultats, mais se sont abstenus de déposer un recours à la Cour constitutionnelle, institution chargée d'annoncer les résultats définitifs. Même scénario au Nigéria où l'opposant Atiku Abubakar, candidat malheureux a déclaré mercredi 27 février qu'il n'acceptait pas le verdict des urnes. Le président sortant Muhammadu Buhari a été réélu avec 56% des suffrages contre 41% pour son challenger.

Muhammadu Buhari

Macky Sall

La promulgation des résultats provisoires au Sénégal s'est faite dans un climat politique tendu, car la majorité présidentielle de Macky Sall revendiquait la victoire aussitôt après la fermeture des bureaux de vote. Alors qu'Idrissa Seck était persuadé d'être au second tour. Depuis mardi 26 février, le juge Demba Kandji et son équipe, en présence des mandataires des cinq candidats, procédaient à la compilation des procès-verbaux venus des 45 départements et ont tranché aussi les réclamations qui ont été faites à la fin du dépouillement. La Commission nationale est en effet la seule habilitée à assumer cette responsabilité à ce stade du processus. Pour la coalition au pouvoir, la réélection de Macky Sall était évidente.

L'opposition, qui a publié ses propres résultats était certaine d'être au second tour. Si le scrutin s'est très bien déroulé dimanche 24 février, avec une participation exceptionnelle de plus de 65%, l'absence de dialogue politique depuis des mois et de consensus dans l'organisation du scrutin a exacerbé les tensions entre la majorité et la coalition. La société civile, les missions d'observation ont appelé au calme, à respecter les résultats provisoires. Les Sénégalais, dans leur grande majorité, espèrent aussi que les leaders politiques accepteront le verdict des urnes. En Afrique, le Sénégal représente l'une des démocraties stables et réputées pour l'organisation des scrutins.

Au Nigeria l'opposant Atiku Abubakar estime que le scrutin est loin d'avoir été crédible et transparent. Tout au long de la cérémonie de restitution des résultats lundi 25 et mardi 26 février, ses conseillers ont soulevé une série d'anomalies: de nombreux votes annulés en raison de soucis logistiques ou d'un climat de violence. Pour le Parti populaire démocratique (PDP), les résultats ont été maquillés depuis le début de l'élection. Dans la nuit de mardi à mercredi, le président de la Commission électorale nigériane (INEC) a balayé d'un revers de la main ces critiques, estimant que les dysfonctionnements étaient pour la plupart liés au sabotage contre le matériel électoral. Le président de cette instance Mahmood Yakubu a affirmé que ces anomalies étaient plutôt marginales.

Nombreux sont les pays en Afrique où la transparence électorale reste une légende, mais aussi, les opposants manquent de fairplay et ne reconnaissent pas toujours les résultats officiels.

M.M.M.

NECROLOGIE

Mme Louise NDOULOU née Baouaya, les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants informent les amis et connaissances que les obsèques de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père Jules NDOULOU, agent à la retraite de la Banque internationale de l'Afrique de l'Ouest (BIAO) et de l'ex-Banque commerciale congolaise (BCC) se dérouleront le mardi 5 mars 2019 selon le programme ci-après:

Lundi 4 mars
De 18h à l'aube: Dernière veillée avec animation
Mardi 5 mars
8h30: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
9h: Recueillement au domicile du disparu sis N°80 bis de la rue Lagué à Moungali (non loin du rond-point)
12h: Messe de requiem en l'église Saint Esprit de Moungali
13h30: Inhumation au cimetière privé Ma Campagne
15h: Retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie

Papa, repose en paix!

Message du Saint-Père pour le Carême 2019

«La création attend avec impatience la révélation des fils de Dieu» (Rm 8,19)

Chers frères et sœurs,
Chaque année, Dieu, avec le secours de notre Mère l'Eglise, *«accorde aux chrétiens de se préparer aux fêtes pascales dans la joie d'un cœur purifié»* (Préface de Carême 1) pour qu'ils puissent puiser aux mystères de la rédemption, la plénitude offerte par la vie nouvelle dans le Christ. Ainsi nous pourrons cheminer de Pâques en Pâques jusqu'à la plénitude du salut que nous avons déjà reçue grâce au mystère pascal du Christ: *«Car nous avons été sauvés, mais c'est en espérance»* (Rm 8,24). Ce mystère de salut, déjà à l'œuvre en nous en cette vie terrestre, se présente comme un processus dynamique qui embrasse également l'Histoire et la création tout entière. Saint Paul le dit: *«La création attend avec impatience la révélation des fils de Dieu»* (Rm 8,19). C'est dans cette perspective que je souhaiterais offrir quelques points de réflexion pour accompagner notre chemin de conversion pendant le prochain carême.

Le Pape François

1. La rédemption de la Création

La célébration du Triduum pascal de la passion, mort et résurrection du Christ, sommet de l'année liturgique, nous appelle, chaque fois, à nous engager sur un chemin de préparation, conscients que notre conformation au Christ (Cf. Rm 8,29) est un don inestimable de la miséricorde de Dieu.
Si l'homme vit comme fils de Dieu, s'il vit comme une personne sauvée qui se laisse guider par l'Esprit Saint (Cf. Rm 8,14) et sait reconnaître et mettre en œuvre la loi de Dieu, en commençant par celle qui est inscrite en son cœur et dans la nature, alors il fait également du bien à la Création, en coopérant à sa rédemption. C'est pourquoi la création, nous dit Saint Paul, a comme un désir ardent que les fils de Dieu se manifestent, à savoir que ceux qui jouissent de la grâce du mystère pascal de Jésus vivent pleinement de ses fruits, lesquels sont destinés à atteindre leur pleine maturation dans la rédemption du corps humain. Quand la charité du Christ transfigure la vie des saints - esprit, âme et corps -, ceux-ci deviennent une louange à Dieu et, par la prière, la contemplation et l'art, ils intègrent aussi toutes les autres créatures, comme le confesse admirablement le *«Cantique des créatures»* de saint François d'Assise (Cf. Enc. Laudato Sì, n. 87). En ce monde, cependant, l'harmonie produite par la rédemption, est encore et toujours menacée par la force négative du péché et de la mort.

2. La force destructrice du péché

En effet, lorsque nous ne vivons pas en tant que fils de Dieu, nous mettons souvent en acte des comportements destructeurs envers le prochain et les autres créatures, mais également envers nous-mêmes, en considérant plus ou moins consciemment que nous pouvons les utiliser selon notre bon plaisir. L'intempérance prend alors le dessus et nous conduit à un style de vie qui viole les limites que notre condition humaine et la nature nous demandent de respecter. Nous suivons alors des désirs incontrôlés que le Livre de la Sagesse attribue aux impies, c'est-à-dire à ceux qui n'ont pas Dieu comme référence dans leur agir, et sont dépourvus d'espérance pour l'avenir (Cf. 2,1-11). Si nous ne tendons pas continuellement vers la Pâque, vers l'horizon de la Résurrection, il devient clair que la logique du *«tout et tout de suite»*, du *«posséder toujours davantage»* finit par s'imposer.
La cause de tous les maux, nous le savons, est le péché qui, depuis son apparition au milieu des hommes, a brisé la communion avec Dieu, avec les autres et avec la création à laquelle nous sommes liés avant tout à travers notre corps. La rupture de cette communion avec Dieu a également détérioré les rapports harmonieux entre les êtres humains et l'environnement où ils sont appelés à vivre, de sorte que le jardin s'est transformé en un désert (Cf. Gn 3,17-18). Il s'agit là du péché qui pousse l'homme à se tenir pour le dieu de la création, à s'en considérer le chef absolu et à en user non pas pour la finalité voulue par le Créateur mais pour son propre intérêt, au détriment des créatures et des autres.
Quand on abandonne la loi de Dieu, la loi de l'amour, c'est la loi du plus fort sur le plus faible qui finit par s'imposer. Le péché qui habite dans le cœur de l'homme (Cf. Mc 7, 20-23) - et se manifeste sous les traits de l'avidité, du désir véhément pour le bien-être excessif, du désintérêt pour le bien d'autrui, et même souvent pour le bien propre - conduit à l'exploitation de la création, des personnes et de l'environnement, sous la motion de cette cupidité insatiable qui considère tout désir comme un droit, et qui tôt ou tard, finira par détruire même celui qui se laisse dominer par elle.

3. La force de guérison du repentir et du pardon

C'est pourquoi la création a un urgent besoin que se révèlent les fils de Dieu, ceux qui sont devenus *«une nouvelle création»: «Si donc quelqu'un est dans le Christ, il est une créature nouvelle. Le monde ancien s'en est allé, un monde nouveau est déjà né»* (2 Co 5,17). En effet, grâce à leur manifestation, la création peut elle aussi *«vivre»* la Pâque: s'ouvrir aux cieux nouveaux et à la terre nouvelle (Cf. Ap 21,1). Le chemin vers Pâques nous appelle justement à renouveler notre visage et notre cœur de chrétiens à travers le repentir, la conversion et le pardon afin de pouvoir vivre toute la richesse de la grâce du mystère pascal. Cette *«impatience»*, cette attente de la création, s'achèvera lors de la manifestation des fils de Dieu, à savoir quand les chrétiens et tous les hommes entreront de façon décisive dans ce *«labeur»* qu'est la conversion. Toute la création est appelée, avec nous, à sortir *«de l'esclavage de la dégradation, pour connaître la liberté de la gloire donnée aux enfants de Dieu»* (Rm 8,21). Le carême est un signe sacramentel de cette conversion. Elle appelle les chrétiens à incarner de façon plus intense et concrète le mystère pascal dans leur vie personnelle, familiale et sociale en particulier en pratiquant le jeûne, la prière et l'aumône.
Jeûner, c'est-à-dire apprendre à changer d'attitude à l'égard des autres et des créatures: de la tentation de tout *«dévorer»* pour assouvir notre cupidité, à la capacité de souffrir par amour, laquelle est capable de combler le vide de notre cœur. Prier afin de savoir renoncer à l'idolâtrie et à l'autosuffisance de notre moi, et reconnaître qu'on a besoin du Seigneur et de sa miséricorde. Pratiquer l'aumône pour se libérer de la sottise de vivre en accumulant toute chose pour soi dans l'illusion de s'assurer un avenir qui ne nous appartient pas. Il s'agit ainsi de retrouver la joie du dessein de Dieu sur la création et sur notre cœur, celui de L'aimer, d'aimer nos frères et le monde entier, et de trouver dans cet amour le vrai bonheur.
Chers frères et sœurs, le *«carême»* du Fils de Dieu a consisté à entrer dans le désert de la création pour qu'il redevienne le jardin de la communion avec Dieu, celui qui existait avant le péché originel (Cf. Mc 1,12-13; Is 51,3). Que notre Carême puisse reparcourir le même chemin pour porter aussi l'espérance du Christ à la création, afin qu'*«elle aussi, libérée de l'esclavage de la dégradation, puisse connaître la liberté de la gloire donnée aux enfants de Dieu»* (Cf. Rm 8,21). Ne laissons pas passer en vain ce temps favorable! Demandons à Dieu de nous aider à mettre en œuvre un chemin de vraie conversion. Abandonnons l'égoïsme, le regard centré sur nous-mêmes et tournons-nous vers la Pâque de Jésus: faisons-nous proches de nos frères et sœurs en difficulté en partageant avec eux nos biens spirituels et matériels. Ainsi, en accueillant dans le concret de notre vie la victoire du Christ sur le péché et sur la mort, nous attirerons également sur la création sa force transformante.

Du Vatican, le 4 octobre 2018

Fête de Saint François d'Assise.

François

Paroisse Sainte Rita de Moukondo (Archidiocèse de Brazzaville)

Trésor Léonce Bouka Loussamba, inhumé dans le village familial à Boko

Président de la Commission paroissiale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CPPEJ) de Sainte Rita de Moukondo, Trésor Léonce Bouka Loussamba qui venait de participer aux Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) à Panama aux côtés du Pape François, a été assassiné le mercredi 6 février 2019, aux environs de 22 heures dans le quartier Moukondo, le 4e arrondissement de la ville-capitale par un groupe de bandits munis d'armes blanches. Dans le lot des assaillants, on a pu reconnaître quelques amis de la victime qui fréquentent régulièrement la paroisse Sainte Rita.
Trésor Léonce Bouka Loussamba a succombé à ses blessures après qu'il ait été conduit d'urgence à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo de Brazzaville. La messe de ses funérailles a eu lieu vendredi 22 février 2019, en l'église Sainte Rita de Moukondo, en présence de nombreux parents, amis et fidèles laïcs. Elle a été célébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, l'un des responsables de la délégation du Congo-Brazzaville à Panama. Plusieurs prêtres ont concélébré cette messe, parmi lesquels, les abbés Léonard Milongo et Brice Armand Ibombo respectivement, vicaire général de Brazzaville et secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), ainsi que le père Sylvain Vianney Bamana, curé de la paroisse.

Dans leurs différentes interventions, le curé de la paroisse, le vicaire général de Brazzaville qui a parlé au nom de l'archevêque empêché et Mgr Urbain Ngassongo, ont tour à tour stigmatisé le comportement barbare de la jeunesse congolaise qui se livre à des actes inciviques, dont Trésor Bouka a été victime. Pourtant engagé dans la pastorale de la jeunesse, il a succombé à la vague de gestes qui déferle sur la société et que l'on condamne à l'Etat comme à l'Eglise. Ils ont condamné avec véhémence cet acte odieux et exhorté la chrétienté à la prière intense pour qu'une telle barbarie ne se reproduise plus. Ensuite, ils ont invité la jeunesse de la paroisse Sainte Rita de Moukondo au calme et au pardon pour ne laisser que la justice de Dieu prononcer sa sentence sur les bourreaux. Après la messe, Trésor Léonce Bouka Loussamba a été inhumé dans le village familial, dans le district de Boko, département du Pool.

Pascal BIOZI KIMINOU

NECROLOGIE

L'abbé Bogdan Piotrowski, aumônier de Caritas Brazzaville, informe les Caritas paroissiales de l'archidiocèse ainsi que toute la communauté chrétienne, du décès de Julien Patrice OKIANZA, coordonnateur de microcrédit à Caritas Brazzaville, survenu le vendredi 22 février 2019 au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile familial: 164 rue Nkouma à Ouenzé, sur l'avenue de la Tsiemé, non loin du Pressing 5 à sec.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 mars 2019.

Séminaire sur *«La sainteté dans le monde actuel»* (Diocèse de Pointe-Noire)

Les membres des groupements de la paroisse Saint Pierre sont venus nombreux

Le séminaire d'édification des membres des groupements de la paroisse Saint Pierre, du diocèse de Pointe-Noire, sur le contenu de l'exhortation du Pape François: *«Gaudete et exsultate»*, organisé par l'abbé Christian Noël Dembi, sous l'impulsion du curé, l'abbé Alain Bouanga, a pris fin, le 15 février 2019 dans la grande salle paroissiale Cardinal Emile Biayenda.

Après les chapitres 1 et 2 de cette exhortation, l'abbé Christian Noël Dembi a poursuivi sa série de conférences par les chapitres trois et quatre. Epiloguant sur le troisième chapitre titré: A la lumière du maître, l'abbé Christian a indiqué qu'il peut y avoir de nombreuses théories sur ce qu'est la sainteté, d'abondantes explications et distinctions. Cette réflexion pourrait être utile, mais rien n'est plus éclairant que de revenir aux paroles de Jésus et de recueillir sa manière de transmettre la vérité. Jésus a expliqué avec grande simplicité ce que veut dire être Saint, et il l'a fait quand il a enseigné les béatitudes (Cf Mt 5, 3.12; Lc 6, 20.23). Elles sont comme la carte d'identité du chrétien. Si quelqu'un d'entre nous se pose cette question. Comment fait-on pour parvenir à être un bon chrétien? La réponse est simple: Il faut mettre en œuvre, chacun à sa manière, ce que Jésus déclare dans le sermon des béatitudes. A travers celles-ci se dessine le visage du Maître que nous sommes appelés à révéler dans le quotidien de nos vies, a-t-il dit en citant intégralement le Saint-Père.

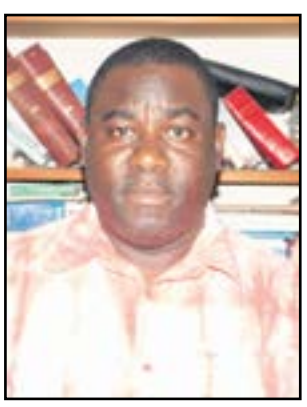

Abbé Christian Noël Dembi

Abordant le quatrième chapitre portant sur: Quelques caractéristiques de la sainteté dans le monde actuel, le conférencier a élucidé que la première de ces grandes caractéristiques, c'est d'être centré, solidement axé sur Dieu qui aime et qui soutient. Grâce à cette force intérieure, il est possible d'endurer, de supporter les contrariétés, les vicissitudes de la vie, et aussi les agressions de la part des autres, leurs infidélités et leurs défauts *«Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?»*. Les chrétiens aussi peuvent faire partie des réseaux de violence verbale sur internet et à travers les différents forums ou espaces d'échange digital. Même dans le milieu catholique, on peut dépasser les limites. On a coutume de banaliser la diffamation et la calomnie, et toute éthique ainsi que tout respect de la renommée. Il a souligné les cinq grandes caractéristiques de la sainteté: l'endurance, la patience et la douceur; la joie et le sens de l'humour; l'audace et la ferveur; la nécessité du cheminement communautaire pour la sanctification; l'ouverture à la transcendance dans la prière et l'oraison.
«Demandons au Seigneur la grâce de ne pas vaciller quand l'Esprit nous demande de faire un pas en avant; demandons le courage apostolique d'annoncer l'Evangile aux autres et de renoncer à faire de notre vie chrétienne un musée de souvenirs. Laissons l'Esprit nous faire contempler l'histoire sous l'angle de Jésus ressuscité. Ainsi, l'Eglise, au lieu de stagner, pourra aller de l'avant en accueillant les surprises du Seigneur. Notons que, le dernier chapitre cinq fera l'objet d'une autre conférence», a-t-il conclu.

Equateur Denis NGUIMBI

Y'ello Blogging, une Plateforme Numérique au service des Organisations de la société civile Congolaise

Les organisations de la société civile Congolaise disposent désormais d'une plateforme de communication dénommée *«Y'ello Blogging»*, initiée sous l'impulsion de la Fondation MTN Congo, en partenariat avec l'Association France Volontaires, et lancée officiellement à Brazzaville le vendredi 22 février dernier au Campus du Nouvel Espace Universitaire Francophone (CNEUF), en présence du directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, M. Jean Claude Boukono, du Conseiller du chef de l'Etat en charge des Télécommunications, de l'Economie numérique et de la Poste, M. Yves Ickonga, du Président honoraire de l'Agence universitaire de la Francophonie, le Professeur Charles Gombé Mbalawa, du représentant national de France Volontaires, M. Djingareye Harouna, du Président du Conseil d'administration de MTN Congo, M. Gervais Bouity Viaudo, du Directeur général de MTN Congo, président exécutif de la Fondation MTN Congo, M. Djibril Ouattara, ainsi que de nombreux autres invités pour la circonstance.

Les principaux bénéficiaires de cette plateforme digitale et innovante, qui intègre les commodités technologiques de pointe, sont les associations et organisations de la société civile congolaise invitées à mettre les nouvelles techniques de communications qu'elles ont apprises lors des différents modules de formations auxquelles elles ont pris part à Brazzaville et Pointe-Noire, au service de la promotion de leurs actions salvatrices.

Le lancement de ladite plateforme *«Y'ello Blogging»* marque le début d'une nouvelle ère de diffusion de contenus web de qualité, nous nos nouveaux communicants, mettant ainsi en lumière l'apport combien significatif des associations et organisations de la société civile.

La cérémonie a débuté par la projection d'une vidéo retraçant le programme Y'ello Blogging axé sur le renforcement des capacités en communication des animateurs de différentes organisations de la société civile.

Yello Blogging, une plateforme d'échanges

Sur fond de musique, la vidéo a édifié l'assistance sur l'essence de la plateforme Y'ello Blogging. Conçue pour les organisations de la société civile congolaise, la plateforme offre une opportunité exceptionnelle de communiquer sur les belles actions sociales et communautaires menées, et fait la promotion de la société civile et des défis qu'elle relève au quotidien, à travers la production de contenus web dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, l'environnement et bien d'autres encore. Grâce à cette plateforme, les organisations représentées intègrent l'annuaire conçu pour elles et bénéficient également d'un espace mettant en avant la présentation de leur structure, leurs coordonnées, leurs réseaux sociaux et leurs programmes d'actions.

La plateforme digitale fédère ainsi les organisations qui sont conviées à davantage de partage et de collaboration pour une meilleure synergie et les membres ont également l'opportunité de suivre les actualités sur le site de la Fondation MTN Congo et France Volontaire Congo. Grâce au partenariat entre les deux institutions, l'ensemble des acteurs de la société civile au Congo s'ouvre pleinement à un monde numérique sans frontière.

La vision de MTN Congo

S'exprimant à cette occasion, M. Djibril Ouattara est revenu sur la vision de MTN Congo en créant cette plateforme.

«En tant qu'entreprise leader dans l'industrie des télécommunications, MTN au travers de sa Fondation se veut un acteur phare du développement socio-économique, en améliorant notamment la vie de nos communautés au travers de l'éducation, de la santé, de la vie communautaire. C'est donc tout naturellement que nous nous intéressons au développement de la société civile dans notre pays. Lorsque nous avons décidé de faire de notre entreprise le fer de lance de la transformation digitale dans notre pays, c'est aussi avec beaucoup de choix que nous avons entamé la collaboration avec l'association France Volontaire. Cette collaboration a consisté d'abord à former les acteurs de la société civile dans le domaine de leur communication digitale et cette formation ne pouvait pas s'arrêter juste à quelques sessions; il fallait transformer concrètement cette démarche par la mise en place d'une plateforme collaboratrice. Ceci est important aujourd'hui à l'heure du digital. Les acteurs de la société civile ont besoin de visibilité, de collaboration sur le plan national, d'être accessibles à toutes les personnes qui, au-delà de notre pays, souhaiteraient intervenir dans quelques domaines que ce soient ici au Congo. Et, pour cela, nous avons tenu à offrir à ces communautés les moyens nécessaires pour permettre de jouer totalement leur partition et de tirer pleinement bénéfice d'un monde en pleine mutation», a-t-il expliqué.

Mais, s'adressant aux uns et aux autres, particulièrement aux bénéficiaires, il a fait observer qu' *«il est bien d'avoir réussi la mise en place la plateforme, mais le plus difficile sera de faire vivre la plateforme pour que, désormais, quelque soit l'endroit où on se trouve sur cette planète, on puisse être au fait de vos activités. C'est cela qui va rendre possible la connexion et la levée de fonds avec des partenaires qui sont au-delà de nos frontières».*

Pour sa part, M. Djingareye a tenu à saluer le partenariat entre l'association France Volontaires et la Fondation MTN Congo qui se sont engagées depuis 2016 à renforcer les capacités des acteurs de la société civile au Congo, dans le domaine de la communication web.

«Cet espace collaboratif numérique consiste à créer un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour les acteurs que nous sommes, autorités nationales, partenaires au développement, ONG et associations, entreprises engagées dans le volontariat au cours de leur responsabilité sociétale, qui désirent dans leurs actions collectives et individuelles, travailler au développement qualitatif et quantitatif de différentes formes de volontariat et de la vie associative», a-t-il souligné, appelant les acteurs de la société civile à valoriser la plateforme Yello Blogging qui ne doit pas être une simple plateforme de sus de celles qui existent déjà.

Le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique, M. Boukono, a lui-aussi encouragé le partenariat France Volontaires - Fondation MTN Congo qui a permis la mise en place de ladite plateforme. Selon lui, *«la promotion d'une communauté dynamique et innovante est un noble objectif. Aujourd'hui, l'innovation est présente partout. Elle s'invite dans la vie quotidienne, en y apportant des améliorations toujours plus appréciées dans notre existence et l'on est en droit de dire ''qu'innover c'est vivre, ne pas innover c'est mourir''»*, a-t-il soutenu, concluant que *«la plateforme Y'ello Blogging est un lieu d'immersion pour tous».*

La cérémonie a également donné lieu à une remise d'attestations aux représentants des vingt-trois associations et organisations de la société civile ayant participé aux formations de renforcement des capacités en communication et quelques lauréats s'étant distingués en ayant suivi des cours en ligne (MOOCs). C'est autour d'une photo de famille que les activités programmées pour le lancement officiel de la plateforme *«Y'ello Blogging»*, ont pris fin.

MTN, everywhere you go!

Fonds mondial pour le Sida, la Tuberculose et le Paludisme

Le Gouvernement congolais appelé à s'acquitter de sa contrepartie

Prélude à la sixième réunion préparatoire de reconstitution des ressources du Fonds mondial pour le Sida, la Tuberculose et le Paludisme qui se tiendra le 10 octobre prochain, à Lyon (France). Les associations et ONG de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ont, à travers le porte-parole de leur plateforme, Arnaud Ilibi demandé au Gouvernement congolais de s'acquitter de sa contrepartie liée aux programmes financés par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, aux fins de sauver des milliers de personnes souffrant de ces maladies.

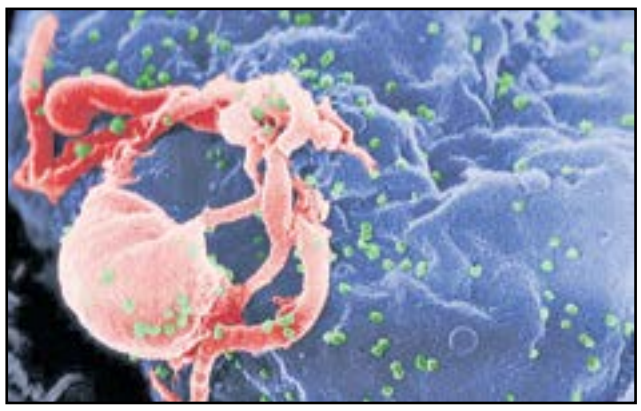

"Le VIH est la première cause de mortalité précoce chez les femmes de 15 à 49 ans"

Cet appel a été lancé le 22 février à Brazzaville au cours d'un point de presse en présence du Pasteur Kipemosso Premier, coordonnateur de la plateforme des associations et organisations non gouvernementales de lutte contre les trois pathologies et des membres de la plateforme.

«Nous appelons le Congo et les missions diplomatiques ainsi que les institutions internationales installées au Congo à soutenir la sixième reconstitution des fonds, en s'exprimant en faveur du Fonds mondial et en soulignant l'impact du partenariat du Fonds mondial dans le pays», a déclaré Arnaud Ilibi.

Cette coalition des organisations de la société civile (OSC) a loué les efforts du Congo qui a budgétisé les ressources domestiques de la santé à 7% du produit intérieur brut (PIB), nettement supérieures aux 5% du PIB proposés par la communauté internationale. *«Une telle augmentation soutiendra les progrès réalisés jusqu'à présent vers la couverture universelle de la santé et la réalisation de l'objectif 3 du millénaire pour le développement. Elle sauvera la vie de milliers de personnes dans notre pays»*, a commenté Arnaud Ilibi. La coalition sollicite également la présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à la sixième réunion préparatoire de reconstitution des ressources du Fonds mondial où il est prévu de collecter au moins quatorze milliards de dollars américains pour sauver seize millions de vies afin de réduire de moitié, d'ici à 2023, le taux de mortalité liée au VIH, à la Tuberculose et au Paludisme.

Toutefois, a alerté la plateforme, *«le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sur les plans mondiaux»*. La mobilisation de ces fonds *«ne signifiera qu'un simple maintien de la programmation actuelle et non une intensification et mise à l'échelle des interventions face aux trois maladies»*.

Les partenaires techniques ont estimé le besoin total de financement pour le VIH/Sida, la Tuberculose et le Paludisme à 46 milliards de dollars par an, dont au moins 16,8 à 18 milliards de dollars devraient être investis par l'intermédiaire du Fonds mondial pour la sixième reconstitution des ressources (2020-2022), selon le rapport Get Back on Track to End the Epidemics du Global Fund Advocates Network (GFAM). Cela représenterait une augmentation minimale de 22% par rapport aux 11,9 milliards de dollars recueillis lors de la cinquième reconstitution des ressources (2017-2019).

La Tuberculose est la maladie la plus mortelle au monde avec plus de 10 millions de nouveaux cas chaque année. Le VIH est la première cause de mortalité précoce chez les femmes de 15 à 49 ans. Quant au paludisme, 216 millions de personnes ont été infectées en 2016.

Viclaire MALONGA

Processus Redd+

Le secteur privé congolais s'organise pour sa participation

Les opérateurs économiques s'organisent pour s'impliquer dans la lutte contre la déforestation et la dégradation des terres. Ils se sont réunis le 20 février à Brazzaville, pour adopter un cadre réglementaire relatif à la création, l'organisation et le fonctionnement de leur plateforme, afin de garantir leur participation à la mise en œuvre du plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+ et, mettre en place le bureau chargé d'animer cet organe.

Les participants à la réunion

Ils pourront accompagner, de la sorte, le processus Redd+, un mécanisme né des négociations internationales sur les changements climatiques en 2008 et visant à réduire les émissions issues de la déforestation, tout comme de la dégradation des forêts et à accroître des stocks de carbone.

Le directeur de cabinet par intérim de la ministre de l'Economie forestière, Joël Loumeto, a déclaré que la mise en place de la plateforme du secteur privé pour la Redd+ vient combler un vide, en ce sens ''qu'elle contribuera au renforcement du partenariat public-privé, une des mesures d'accompagnement du Plan national de développement 2018-2022''.

En vue d'accroître les investissements du secteur privé dans les domaines de l'utilisation des terres, de la foresterie, des incitatifs devraient être mis en place. Entre autres les avantages fiscaux en contrepartie d'une production verte, des offres en crédit et ou garanties attractives pour l'agro-industrie hors forêts, des business incubateurs dans l'appui aux filières zéro déforestation. Pour cela, le plan d'investissement lié à la deuxième phase du processus REED+ et dont les programmes et projets porteront sur les forêts, l'agriculture, l'agro-industrie, les mines et l'énergie, le bois-énergie, l'aménagement durable des forêts, l'exploitation forestière à impact réduit, la conservation de la faune, l'appui à l'artisanat minier, la promotion des paiements pour services environnementaux, le renforcement du cadre législatif et règlementaire dans les domaines concernés, sert de cadre de référence pour mettre en œuvre ces activités au niveau national et devrait permettre de canaliser la mobilisation des différents financements.

Le vice-président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Jean Galessamy-Ibombot, a appelé à l'occasion ses pairs hommes d'affaires à se mobiliser au sein de la nouvelle plateforme.

La mise en place de la plateforme du secteur privé découle d'une recommandation formulée à l'issue de l'atelier national de validation du plan d'investissement organisé du 18 au 19 septembre 2017, à Brazzaville. Une recommandation consécutive au constat suivant lequel tout au long du processus d'élaboration du Plan d'investissement, le secteur privé, notamment au niveau du département de Brazzaville, s'est très peu impliqué dans cette initiative.

La plateforme permettra une implication efficiente du secteur privé au processus REDD+

V.M.

Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine

Lutte contre le braconnage

Des présumés trafiquants des produits fauniques aux arrêts à Impfondo

Le trafic d'ivoire est loin de finir en République du Congo comme en témoigne l'interpellation de sept personnes le 27 février dernier, à Impfondo, dans le département de la Likouala. Trafiquants présumés des produits de faune, ces suspects ont été arrêtés pour délit de détention et circulation de neuf morceaux d'ivoire, d'un sac d'écailles de pangolin géant et d'une peau de panthère. Ils sont également poursuivis pour importation de ces produits et présomption d'abattage des espèces animales intégralement protégées.

Ils auraient fait venir les produits saisis de la République Démocratique du Congo pour certains et des localités du département de la Likouala, notamment du district de Dongou, pour d'autres. La ville d'Impfondo étant le point de chute où ils écoulent leur marchandise.

Ce réseau de présumés trafiquants des produits de faune, constitué des Congolais de deux rives et des Centrafricains, a été démantelé par une équipe mixte des éco-gardes de la direction départementale du ministère de l'Economie forestière et des éléments de la Gendarmerie nationale, avec le soutien du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF).

Les suspects, ayant chacun un rôle bien déterminé dans ce réseau (démarcheur, vendeurs, transporteurs…), ont tous reconnu les faits qui leur sont reprochés. Ils s'exposent à des lourdes peines.

Une vue des présumés trafiquants

Le commerce illégal des espèces sauvages est un crime organisé transnational occupant le 5e rang des commerces illicites dans le monde après la drogue, les armes, le blanchiment et le trafic d'être humain.

En République du Congo, pour lutter contre, conserver et gérer durablement la faune, une loi protège intégralement certaines espèces animales en raison des menaces qui mettent en danger leur survie: l'éléphant, la panthère et le pangolin géant. C'est la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées qui stipule en son article 27: *«l'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits.»*

V.M.

Agence universitaire de la francophonie (AUF)

Aider les étudiants à la rédaction d'articles scientifiques

Sous le thème: *«article de recherche scientifique: comment réussir sa publication?»*, l'Agence universitaire de la francophonie, par l'entremise de son Campus du nouvel espace universitaire francophone (CNEUF) de Brazzaville, a tenu du 25 au 27 février 2019, à Brazzaville, une session de formation à l'endroit des doctorants et étudiants en master des universités membres de l'AUF en République du Congo. Objectif: amener les participants à réaliser des productions scientifiques aux standards internationaux en matière de recherche scientifique. La formation assurée par Adolphe Christian Ngakegni-Limbili, Maître-Assistant à l'Université Marien Ngouabi, a été supervisée par Achille Benjamin Sompa, responsable du CNEUF de Brazzaville. En tout, 24 étudiants ont pris part à cette formation.

Pendant la formation

Pour les organisateurs de l'activité, l'article scientifique représente une œuvre destinée à la consultation, au renseignement de la communauté scientifique. A entendre Christian Ngakegni-Limbili, les universités congolaises, tant privées que publiques, doivent s'arrimer aux normes internationales pour être compétitives. Et pour cela, il faut compter avec une élite universitaire qui maîtrise les *«codes et conventions scientifiques susceptibles de produire des publications scientifiques qui servent de référence aux chercheurs.»*

A travers cette formation les participants ont été édifiés sur la différence qui existe entre un article scientifique, un article de presse et/ou un article tout court; les différentes parties qui constituent un article de recherche scientifique, et le contenu à mettre dans chaque partie de l'article. C'est dans cette perspective que les étudiants en Master ou en formation doctorale des différents parcours (professionnel ou recherche), ont appris la structuration d'un article scientifique, en portant leur dévolu sur l'analyse et l'esprit critique d'une part, et sur la recherche des notions utiles et des règles indispensables de mise en forme d'autre part, y compris la constitution d'une revue littéraire.

Mme Esther Kouala Ornella, doctorante en Histoire contemporaine à la Faculté des lettres et des sciences humaines, sort de cette formation avec le sentiment d'acquisition de nouvelles notions. *«J'ai acquis de nouvelles compétences qui me permettront d'identifier un potentiel sujet d'article scientifique, d'avoir une bonne méthodologie de rédaction, de savoir valoriser ma recherche et de publier mes articles à bon escient, grâce à cette formation»*, a-t-elle dit.

La formation a aussi porté sur les méthodes pédagogiques actives et participatives. Le contenu d'un article scientifique réussi est tributaire, entre autres, de l'intérêt du traitement des données dans sa rédaction; du choix de la revue pour une publication scientifique optimale.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Musique

Sam Talanis a présenté «Symbiose» aux Brazzavillois

«Symbiose», tel est l'intitulé du troisième album de Sam Talanis (Didier Samba, à l'état civil), artiste-musicien et médecin congolais basé en France. Après Paris, le 14 février, la nouvelle galette de douze titres a été présentée, officiellement, à Brazzaville. Au cours d'une conférence de presse, samedi 2 mars dernier, à l'Institut français du Congo (IFC).

L'émotion, c'est le sentiment qu'a laissé transparaître Sam Talanis de se retrouver en face des chevaliers de la plume et du micro congolais. *«C'est, en fait, un moment que j'attendais avec beaucoup d'impatience, pour présenter celle biose. Et donc, je viens vous la présenter, pour que vous l'adoptiez, comme moi je l'ai adoptée. Parce que dans cet album, nous avons essayé de donner le meilleur de nous-mêmes…»*, a déclaré le chanteur, dans son mot liminaire.

Sam Talanis (en chapeau) et notre confrère Privat Tiburce

La pochette du nouvel opus

que j'appelle ma dernière fille, qui est née il n'y a pas si longtemps. Elle se prénomme Symbiose», a déclaré le chanteur, dans son mot liminaire.

«Symbiose» comprend douze titres: «Serment d'amour» (chanson dédiée à son épouse, qui lui sert d'impresario), «Marina file des îles», «Patino», «Congo boleros», «Kristina mwana Congo», «Yomabo», «Tokobe», «La salsa de Brazza», «Mbelolo», «Congo émergent», «Remontada» (un medley en clin d'œil à l'orchestre Zaïko Langa Langa qui a bercé l'enfance de l'artiste, notamment pendant qu'il était à l'ex-Ecole des cadets), «Serment d'amour» (instrumental). Des chansons chantées en français, espagnol, lingala et lari.

Cubains, Antillaises, et Congolais des deux rives du fleuve Congo ont apporté leur grain de sel dans cette œuvre qui, sans nul doute, fera date: Olivier Tshimanga (guitare solo), Popolipo (guitare solo), Armel Malanda (guitare basse); Daniel Mueba (contrebasse), et Willy Moreno Manolo (chant). Le tout, sous la direction artistique de Balou Canta.

Pour Sam Talanis, la symbolique de «Symbiose» se justifie par l'éclectisme de l'opus. «On a voulu faire un album avec beaucoup de styles, mais avec un sous-bassement qui est le même, la rumba congolaise. Donc, c'est encore la rumba congolaise et toujours la rumba congolaise. C'est un vieux style, mais qui a fait beaucoup d'enfants. Donc on y trouve la salsa, le boléro, le ndombolo, le zouk. On a joué sur tout ça pour se permettre d'élargir en fait toute la panoplie que présente la rumba, justement. C'est pour cela qu'il y a un petit slogan sur la pochette de l'album): «La rumba congolaise dans tous ses états», a-t-il expliqué.

L'une des singularités du nouvel opus de Sam Talanis est qu'il ne contient pas de dédicaces dont beaucoup de Congolais sont friands. *«J'étais tenté d'en faire. Mais, pour moi, ça allait dénaturer les chansons. C'est comme si je peins un beau tableau, et là-dessus je mets des signatures. A la fin, on ne voit plus le tableau»,* s'est justifié l'Ancien enfant de troupe (AET). Qui sait bien concilier musique et médecine. *«Je fais la musique en dilettante, ce qui fait que je suis plus souvent à l'hôpital qu'au studio. Donc, en semaine, je me réserve une petite journée, pour aller en studio et retrouver mes amis artistes. Du coup, je ne peux pas aller aussi vite que d'autres artistes qui le font de manière professionnelle. Ça fait sept ans que j'ai sorti mon dernier album»,* argumente le chanteur qui se verrait bien chanter en featuring avec ses devanciers comme Edo Ganga et Kosmos Mountouari.

«A ceux qui voudraient produire Sam Talanis sur scène, je suis à leur écoute, je serai le premier arrivé pour venir satisfaire le public congolais, puisque je pense que Symbiose mérite effectivement qu'on lui accorde des scènes où on va vivre ces chansons», tel est l'appel lancé par l'auteur de Symbiose qui était en show case le soir du samedi 2 mars à l'IFC de Brazzaville.

A signaler que pour l'heure, un seul clip de «Symbiose» est disponible, celui de «Serment d'amour». Le chanteur met à profit son séjour au pays pour en tourner deux autres: «Kristina mwana Rwanda» et «Marina fille des îles».

Véran Carrhol YANGA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble MA RECONNAISSANCE
B.P.: 14745 – Tél.: (242) 06 662 43 35//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

Energie Electrique du Congo
En abrégé «E2C»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 100 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
RCCM: CG-BZV-01-2018-B14-00006

CONSTATATION DU DECES DU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes du Procès-verbal du conseil d'administration de la société «Energie Electrique du Congo», en abrégé «E2C», Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de cent millions (100 000 000) de Francs CFA dont le siège est fixé à Brazzaville (Congo), Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B14-00006, tenue en date à Brazzaville du quinze
février deux mil dix-neuf, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-sept février deux mil dix-neuf, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, le vingt-huit février de la même année, sous le Folio 039/3 numéro 209, les administrateurs ont décidé de la:
- Constatation du décès de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général de la société ;
- Disposition à prendre ;
- Pouvoirs et formalités ;
Dépôt légal: un acte dudit procès-verbal du conseil d'administration du quinze février deux mil dix-neuf portant constatation du décès du Directeur Général et dispositions à prendre a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le premier mars deux mil dix-neuf, enregistré sous le numéro D 16.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

Livre: «Ce n'est pas ça mon combat à moi» de Benoît Moundélé-Ngollo

Les critiques littéraires ont épluché l'ouvrage

Sous la modération du Professeur Mukala Kadima-Nzuji, le nouvel opuscule de 197 pages de l'écrivain-général Benoît Moundélé-Ngollo, paru en 2018 aux éditions Les impliqués Editeur (France), a été officiellement présenté et dédicacé, vendredi 22 février dernier au lycée de la Révolution, à Mpila (Brazzaville). Cette rencontre qui a regroupé les férus de la littérature a été l'occasion pour les critiques littéraires d'apprécier l'ouvrage, taxé par une certaine opinion de provocateur.

De Dominique Ngoïe-Ngalla, le préfacier du livre, à André Patient Bokiba, l'un des principaux critiques littéraires de la place, en passant par Grégoire Lefouoba et Charles Zacharie Bowao, le postfacier de l'oeuvre, tous ont tenté de démontrer l'universalité des écrits de l'auteur. Tout le monde s'y retrouve. Les Congolais, mais aussi au-delà des frontières, voire des océans. Références: pages 104, 107, 108, et 110.

Pendant la cérémonie de présentation du livre.

A qui s'adresse Benoît Moundélé-Ngollo? Dans cet ouvrage, l'auteur tente de démontrer que son public n'est pas strictement congolais. Son discours se veut universel. D'où, pour Grégoire Lefouoba, «je trouve l'universel dans ce que dit l'auteur, au lieu de «bimbwakela», de «provocations».

Benoît Moundélé Ngollo.

Pour André Patient Bokiba, en écrivant *«Ce n'est pas ça mon combat à moi»*, l'écrivain Benoît Moundélé-Ngollo a un souci profond de réception de ses ouvrages. Car, on écrit pour être compris et c'est pour cette raison qu'il s'entoure de toutes les précautions, afin qu'à travers son style préféré, le SNOPRAC (Style qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques), il embarque chaque lecteur à saisir le plus simplement possible sa pensée. D'où un luxe de paratextes dans ses écrits, qui sont des principes de significations, des principes d'intelligence de son texte. L'épitre dédicatoire en hommage à Ernest Bompoma-Ikélé, de la page 5 à la page 11, comporte un certain nombre de choses qui peuvent aider à comprendre l'ouvrage. A cela s'ajoutent la préface de Dominique Ngoïe Ngalla, l'avant-propos de l'auteur et la postface de Charles Zacharie Bowao. Donc, à travers cet ouvrage, «le souci d'être compris fait que Benoît Moundélé-Ngollo s'entoure de toutes les précautions, de toutes les lumières, de tous les regards croisés pour faire de telle sorte qu'il soit véritablement compris», a expliqué André Patient Bokiba, dans son décryptage de l'ouvrage. En insistant que lorsqu'il écrit, il se relit, c'est pour rectifier telle ou telle interprétation, pour rectifier les errements herméneutiques qui surgissent à la lecture de ses écrits. Car, on écrit pour être compris. *«Si on n'est pas compris, c'est comme si on n'a rien écrit, ou cela jette un trouble à la qualité de sa pensée ou à la qualité de son écriture»,* a-t-il déclaré. Ce qui se passe, malheureusement.

De l'avis de l'ensemble des critiques appelés à scruter l'ouvrage, *«Ce n'est pas ça mon combat à moi»* est, non seulement dénégatif, mais aussi anaphorique. Il renvoie à quelque chose. Il est aussi en soi une objection du fait que ce livre est le 14e de l'auteur. Objection peut-être aux lectures antérieurement faites de ses œuvres. *«…Je conçois l'agacement qu'il ressent, tous le temps, quand on essaie de donner une lecture réductrice de ses œuvres…une lecture bornée qui consiste à contextualiser ses écrits en en limitant la portée sur le terrain national»,* a fait savoir un critique. Et l'auteur dans cet ouvrage oppose la contre preuve dans son discours du 6 août 1988 à partir de la page 31.

A rappeler que Benoît Moundélé-Ngollo, dit «Mouandzol'Ô Pama» (chef coutumier supérieur, dans l'un des terroirs des Mbochis d'Assoni, districts d'Ongoni et d'Ollombo, dans le département des Plateaux), est un auteur à la pensée fertile. A son actif, il compte 14 publications en 17 ans, soit une publication tous les 14 mois en moyenne!

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Oraison funèbre lue le 23 février 2019 par le Ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, lors des obsèques de l'Ambassadeur Alexis Georges Okoï, décédé le 14 février 2019

Le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka n'est plus à présenter pour le monde politique et culturel. C'est toujours avec une émotion justifiée que nous l'écoutons quand il s'agit de faire une oraison funèbre ou un discours politique. Il n'en est pas à son premier exploit du genre. Cette fois-ci nous retenons la rigueur du style, la profondeur de sa spiritualité par rapport au thème de la vie et de la mort; et tous les artifices utilisés au service de l'éloquence et de la poésie. L'oraison funèbre prononcée le 23 février 2019 par le ministre d'Etat lors des obsèques de l'ambassadeur Alexis Georges Okoï au Palais des congrès de Brazzaville devant le président Denis Sassou Nguesso et son épouse Antoinette, les hauts dignitaires de la République, le monde de la culture et d'autres personnalités réunies pour la circonstance échappe à toutes les épithètes.

Excellence, Monsieur le Président de la République,
Très Distinguée Madame la Première Dame,
Corps Constitués Nationaux, en collège ou en Représentation,
Parents inconsolables, au 1er rang desquels, les enfants OKOÏ,
Amis esseulés,
Sympathisants compatissants,
Mesdames et Messieurs,
Alexis nous salue tous et s'honore de nos présences émues autour de son esprit vivant.
Monsieur le Président de la République,

Terrible épreuve et cruel exercice pour vous, Monsieur le Président, que de devoir en ces lieux et quasiment sans discontinuer, honorer, rendre un dernier hommage et pleurer vos morts, ces soldats de la Patrie.
Sinistre destination, en effet, que celle donnée ainsi par les circonstances à cette agora où nous nous trouvons et que vous avez fait édifier dans les années 80 pour servir de centre d'éclosion, par des débats déparasités, des Doctrines couvrant tous les chantiers ouverts à l'intelligence humaine en vue de bâtir la Nation, de structurer une République Eternelle et d'élever les fondations inébranlables d'un Etat visible, lisible et crédible, c'est-à-dire, un Etat de Droit.
Mais qui sur cette Terre des Hommes peut échapper à son destin?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,
Notre présence en ces lieux, quoique devenue pour certains un rite, parce que rythmée par fa fréquence de cette cruelle iniquité qu'est la mort, traduit le suprême adieu à un homme qui avait pris une place enviable parmi les serviteurs passionnés de l'idéal républicain et dont la disparition accable d'une tristesse infinie ceux qui nombreux, en lui, avaient leur affection.

Mais pour vous, Monsieur le Président, cette épreuve revêt une autre dimension toute personnelle que vous seul vivez, et ressentez.
Vous ne pleurez pas seulement un serviteur de la Nation. Vous ne pleurez pas seulement l'inspecteur Principal des Douanes,
Diplômé de la prestigieuse Ecole Nationale des Douanes de Neuilly, ni le Diplomate talentueux, successivement Conseiller auprès de nos Ambassades à Bruxelles et à Luanda, puis Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire à Libreville et à Kinshasa, ni le citoyen méritant que vous avez distingué en l'élevant à titre exceptionnel en 1991 à la dignité de Commandeur dans l'Ordre du Mérite National.

Monsieur le Président,
Ainsi, à vos profonds regrets de Premier Magistrat de la Nation, consécutifs à la disparition d'un loyal et dévoué serviteur de l'État, s'ajoute l'immense chagrin d'avoir perdu un frère d'armes d'un genre particulier, un compagnon dont l'efficacité de l'action n'avait pour limite que la délicatesse de l'entreprise.
Faites votre deuil, Monsieur le Président, car rien ni personne ne vous rendra votre frère.
Faites votre deuil, parce que vous n'avez jamais abandonné un frère ou un compagnon dans la tourmente de l'existence;
Abandonner un frère ou un compagnon dans la détresse, vous ne savez pas le faire.
Mais dans cette redoutable confrontation entre la vie et la mort, vos efforts méritoires sont fatalement rendus dérisoires face à la féroce agressivité d'un ennemi invisible, toujours vainqueur, et dont la suprématie opérationnelle s'exprime sur tous les théâtres connus des combats, c'est-à-dire, sur Terre, sur Mer et dans les Airs.
Faites votre deuil, Monsieur le Président de la République, tandis que je me tourne vers le Vieux Alexis.

Vieux Alexis !
C'est ainsi que je te nommais, c'est ainsi que je te désignais en toutes circonstances.

Vieux Alexis!·
J'ai, dans un premier temps, pensé à un déchirement, à l'annonce de ton départ pour un voyage sans retour dans le Monde «souterrain» d'AMADOU HAMPATE BA, c'est-à-dire le Monde des significations cachées derrière l'apparence des choses, le Monde des symboles où tout est signifiant, où tout parle pour qui sait entendre.
Ce monde où on obéit à la Terre, où on parle aux montagnes et où on écoute l'eau.

Vieux Alexis !
Nous aussi restons à ton écoute, car si le sage que tu es s'est éteint, ton esprit n'est pas mort; parce que le corps de l'Homme est plus petit que l'Esprit qu'il loge.

Vieux Alexis !
J'ai senti vivre un déchirement parce que ton départ est transcrit comme étant, dans son sens figuré, «une grande douleur rnorale avec une impression de rupture intérieure». Puis j'ai vainement cherché un sens propre pour expliquer une rupture extérieure, plus expansive, plus exubérante, plus en phase avec ce que nous avons durement et amèrement ressenti ce jour du 14 février à 3h00 du matin, comme si tu voulais éviter nos regards; mais nous étions éveillés et t'avons assisté.
Nous sommes les proies faciles de la symbolique et si tu as choisis ce jour du 14 Février pour partir, c'est que tu as voulu signifier ton amour immodéré pour ceux qui t'ont côtoyé.
En effet, il était si facile à chacun de nous de s'attacher à la tendresse de tes gestes et à nous émerveiller devant la justesse de ton discours, simplement parce que tu étais porteur des plus rares et des plus précieuses qualités de cœur et personne que je sache ne poussait plus loin que toi le culte de la famille. J'en porte témoignage pour avoir vécu avec toi à Paris pendant 2 ans dans la deuxième moitié des années 60.
C'est ici qu'avec infiniment de modestie, j'ai l'audace de revendiquer à ton sujet cette sentence de Victor Hugo: «S'il en demeure dix, je serai le dixième, s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là».
Oui, tu as été celui-là, une pièce de musée en exemplaire unique. Un seul OKOÏ Alexis nous manque et tout est dépeuplé; ce cri du cœur bien connu.

Vieux Alexis!
Là où chaque être vieillissant est en droit de sonder sa verticalité dans ce qu'il a pu transmettre aux siens, nous saluons la discrétion, la modestie, l'unité, la jovialité de ta descendance et relevons l'éclat de chacune des valeurs inculquées à tous.
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,
Nous questionnons la mort indéfiniment. L'exercice est connu et cet exercice est vain, car la mort, cette guerrière invincible, nous a toujours et à l'avance, répondu de la même manière. Chaque fois, elle gagne, et comme toujours, nous abandonne, çà et là, des souvenirs plus heureux que miséreux, nous rendant systématiquement plus pieux que capricieux face à nos choix de vivants, c'est-à-dire, des morts en sursis.
La vie fait de nous des personnes aventureuses ou apeurées selon les dispositions du Très-Haut, mais elle nous marque du sceau indélébile de la réminiscence, parce que, comme l'a souligné Jean d'Ormesson: «Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants». Ces absents qui nous sont chers et qui régulent nos émotions, nos pensées, nos aspirations et même nos manquements.

Vieux Alexis!
Tu es présent assurément. L'Ecclésiaste n'a-t-il pas dit: «Qu'il n'y a ni passé, ni présent, ni futur?» Et d'affirmer que tout est présent parce que, selon Saint Augustin, car c'est de lui qu'il s'agit: «Le présent du passé c'est la mémoire, le présent du présent c'est l'action, le présent du futur c'est l'imagination».
De toi, Vieux Alexis, puisque tu es présent, nous voulons retenir la fréquence et la cadence de tes éclats de rire, de ton timbre de voix légué à chacun des enfants dans une égalité parachevée et un sourire commun oscillant entre ton épouse Henriette, notre sœur, que tu rejoins ce jour et tes enfants, en particulier mon ami Eric, enfants que vous nous laissez comme la personnification positive et élevée d'amour fraternel.
Rassure leur mère, les enfants restent entre de bonnes mains, de nombreuses bonnes mains. Et les légataires universels spéciaux que nous sommes auront la tâche facile, car vous ne laissez pas des enfants épars, mais un bloc de granit inoxydable dans lequel vous avez soigneusement et avec amour sculpté votre progéniture. Ainsi notre rôle de gérant se limitera à polir l'ouvrage sans altérer l'œuvre.

Vieux Alexis!
Tu as compris qu'être père c'est non seulement engendrer, mais continuer à vivifier, à féconder, à pousser vers la plénitude, à transmettre de manière permanente l'existence. Ce sentiment d'accomplissement, tu l'as vécu, le 08 novembre 2012, ce jour où sous une pluie bienfaisante et purificatrice, le Général Guy Blanchard OKOÏ, investi dans les fonctions de Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Congolaises, a pris le commandement.
C'était le triomphe d'un père.

Vieux Alexis!
Parce que tu as le plus souvent ri que pleuré, c'est sans doute à toi que pensait Confucius lorsqu'il écrivait: «A ta naissance, tout le monde rit, et tu es le seul à pleurer. Conduis ta vie de façon qu'à ta mort, tout le monde pleure et que tu sois le seul à sourire.»
Nous te pleurons aujourd'hui abondamment afin que tu puisses rejoindre le Ciel dans un ultime éclat de rire dont nous étions les chalands.
Heureux séjour dans ta nouvelle Patrie, Monsieur l'Inspecteur Principal des Douanes;
Jouis paisiblement du produit de ton abondante et fructueuse semence, Excellence Monsieur l'Ambassadeur.
Vas, Vieux Alexis, vas et entre avec fierté et assurance dans le Temple des Justes car tu as été un homme droit parmi tes semblables. Vas et surtout ne te retourne pas, au risque d'être aveuglé par l'éclat pitoyable de l'Humanité que tu nous laisses, Humanité en proie à un désordre généralisé dont personne ne peut prédire le terme.

Vieux Alexis!
Ici s'arrête mon devoir, Cher Aîné, car à cet instant, je vois la porte de ta nouvelle demeure se refermer devant moi.
J'attends donc dehors !
La Terre patiente, attend toujours de nous accueillir de la même manière et selon ses convenances. J'attendrai sagement dehors, en dépit du message du Philosophe qui, dans ANTIGONE, en l'an 400 avant Jésus-Christ, conseillait à l'Humanité de ne pas attendre, dans les termes suivants: «N'attendez pas Messieurs, car le Temps n'attend pas».
J'attendrai ici drapé dans mon manteau fait d'illusions, de peurs inutiles et d'incertitudes inhérentes à toute condition humaine.

Vieux Alexis!
Le jour de ta disparition, notre fille Félie m'a dit au téléphone que tu paraissais endormi. Alors, permets que je me retire en silence pour ne pas troubler ton sommeil!
J'ai dit.

Le 23 février 2019

Evocation

Vingt-deux hommes inoubliables

Il est des hommes comme des événements qui, éternellement, auront la peau dure pour pénétrer le monde de l'oubli et du silence. C'est le cas des Diables-Rouges vainqueurs de la 8e Coupe d'Afrique des nations de football. C'était le 5 mars 1972 à Yaoundé, aux dépens des Aigles du Mali (3-2) de Salif Keita ''Domingo''.

En 2012. De g.à dr: Minga ''Pépé'', Mbemba ''Tostao'', Matongo ''Secousse'', Ndengaki ''Impfonfo'' et François M'Pelé.

A chaque fois que l'on a évoqué la campagne de cette équipe nationale du Congo au Cameroun, on a fait le plein de trémolos dans la voix et rassemblé un maximum d'éloges. Ils étaient 22 jeunes hommes subitement devenus héros d'une nation et d'un peuple, alors qu'ils étaient partis pour le Cameroun presque le vague à l'âme. Nul ne croyait en leur bonne étoile et puis, soudain, miracle du football, après un match nul (1-1) d'entrée face au Maroc, et une défaite (0-2) qui avait découragé plus d'un Congolais, contre le Zaïre (actuelle RDC), ils ont gravi un à un les échelons de la gloire: Soudan (4-2), Cameroun (1-0), en demi-finale, et Mali (3-2), en finale. Le groupe tant décrié au départ s'était peu à peu soudé, avait gagné en moral et avait fini par constituer une équipe redoutée, une terreur sur les stades.

De g.à dr.: Mbono ''Sorcier'', Félix Mfoutou, Poaty ''Hidalgo'', Samba ''Njoléa'', Emmanuel Mboungou, Jacques Yvon Ndolou et Mayala ''Larbi''.

Le 7 mars 1972, les Brazzavillois avaient réservé un gigantesque accueil aux nouveaux champions d'Afrique. De l'aéroport international Maya-Maya où la mezzanine avait cédé, jusqu'aux abords des grandes artères de la capitale. Avant d'être reçus à l'Etat-major général par le président-parachutiste Marien Ngouabi.

Le peuple sportif récitait, par cœur, les noms des auteurs de ce qui demeure encore aujourd'hui la plus belle page de l'histoire du football congolais: Maxime Matsima ''Yachine'' (+), Gabriel Ndengaki ''Impfondo'', Alphonse Niangou ''Yaoundé'' (+), Joseph Ngassaki ''Zeus-Lénine'' (+), Jacques Yvon Ndolou, Noël Minga ''Pépé'', Jonas Bagamboula-Mbemba ''Tostao'', Bertrand Claise Balékita ''Eusébio'', Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', François M'Pelé ''Le Corse'', Joseph Matongo ''Secousse-Griba'', Paul Moukila ''Sayal'' (+), Emmanuel Mayanda ''Combattant'' (+), Michel Ongagna ''Excellent'' (+), Augustin Ndouli ''Ryno'', Gabriel Samba ''Njoléa'', Samuel-Serge Boukaka ''Okaka'' (+), Félix Mfoutou, Paul Mbemba ''Thorex-Mayéla-Ma'Ntu'' (+), Gilbert Poaty ''Hidalgo'', Paul Ntandou ''Vieux Paul'', Emmanuel Mboungou. Ils avaient évolué sous les ordres d'un trio de techniciens congolais: Adolphe Bibanzoulou ''Amoyen'' (entraîneur principal), Désiré Mayala ''Larbi'' (entraîneur adjoint) et Michel Oba (Directeur technique national).

Quarante-sept ans après, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de Mfoa et de Pointe-Noire. Leur héritage a malheureusement été dilapidé. Tout simplement. Tous ceux qui grouillent dans le marigot Diables-Rouges promettent de sortir des sentiers battus. Sans succès. L'amateurisme pur et dur est toujours de rigueur. Et le Congo court toujours après une deuxième victoire continentale.

La lumière du passé éclaire l'avenir, avait écrit Fulbert Kimina-Makumbu dans ces colonnes. Et d'ajouter: «L'on perd son chemin, et l'on revient au carrefour. Il en va ainsi en sport. L'humilité invite à faire sienne des recettes qui auraient préparé un triomphe. Et celui de 1972 ne relevait pas du hasard. Il fut l'aboutissement de sacrifices divers.»

En attendant des jours meilleurs pour le football congolais, bon anniversaire aux rescapés (ils ne sont plus que 14 joueurs et 1 entraîneur)! Paix aux âmes des défunts…

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Handisport/Jeux mondiaux 2019

Quatre Congolais en lice à Abu-Dhabi

Le Congo participera pour la première fois aux Jeux mondiaux paralympiques à Abu-Dhabi. Le Spécial Olympics Congo a sélectionné quatre athlètes qu'il a présentés à la presse le samedi 2 mars 2019.

Cet événement paralympique aura lieu du 10 au 22 mars dans la capitale des Emirats arabes unis. Quatre athlètes à déficience intellectuelle représenteront le Congo, en l'occurence Donna Dieu Oko Moussounda, Gaëtan Méya, Syntia-Exaucée Ngantselé et Marie Louise Moukokou. Ces derniers ont remercié Special Olympics pour l'organisation de ces Jeux mondiaux et, surtout, le ministère des Sports qui ne ménage aucun effort dans la réalisation des activités sportives des personnes vivant avec handicap. Ils ont en outre demandé aux parents de ne plus les «cacher'', car ils ont envie de s'exprimer comme les autres enfants: «Notre souhait serait qu'on nous laisse pratiquer le sport car, il devient un médicament pour nous. Merci aux parents et aux entraîneurs pour l'accompagnement durant cette phase préparatoire».

Simon Ibovi entouré des quatre athlètes

Le président Simon Ibovi a rappelé que la feuille de route de son organisation avait retenu la participation des athlètes déficients intellectuels aux Jeux mondiaux d'Abu-Dhabi en mars 2019. «Aujourd'hui ce n'est plus un rêve c'est une réalité, les quatre athlètes appelés Diables-Rouges déficients intellectuels sont là. Ils représenteront la nation congolaise à cette grande messe sportive, aux 100m, 200m et au saut en longueur», a-t-il souligné. Puis il a encouragé les parents d'amener les enfants souffrant de déficience au sport, et les promoteurs des écoles spéciales de les accompagner à les regrouper pour le sport, car le sport est un remède pour eux.

Pierre Arsène Poaty, coach et parent d'athlète, et Jean-Bruno Babingui, parent également, ont témoigné sur le changement que le sport a apporté sur leurs enfants pratiquement abandonnés et rejetés depuis leur tendre âge, à cause de leurs handicaps. Aujourd'hui il y a eu une amélioration totale en eux. Ils ont souhaité que les parents puissent amener leurs enfants vivant avec handicap pour pratiquer le sport pour qu'ils aient le sourire comme tous les enfants, et fassent honneur à la famille et au pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

Coupe de la Confédération

L'AS Otohô se relance pour la qualification

En battant Hassania Union Sport d'Agadir, dimanche 3 mars 2019 au Stade Marien Ngouabi d'Owando, par 1-0, l'Association sportive Otohô d'Oyo a repris la deuxième place du groupe A. Un groupe où, entre la deuxième et la quatrième place, les rangs se resserrent à la faveur du match nul (0-0) entre RS Berkane, le leader, et Raja AC, l'inattendu lanterne rouge, dans le duel de la journée entre frères ennemis.

Pourtant, au regard des carences offensives de l'AS Otohô ces derniers temps, et du manque d'assurance de sa défense lors du match aller face au même adversaire, très peu d'observateurs leur accordaient des chances de victoire. Les poulains du président Maixent Raoul Ominga ont finalement écrit leur victoire avec l'encre des conquérants de la boule ronde: la sueur!

Alors que se profilait l'ombre d'un match nul, le verrou d'Agadir a finalement cédé.

Arci Biassadila congratulé après son but victorieux

Une fois. Il a laissé passer Arci Biassadila-Mouanga, rivé quelques instants plus tôt sur le banc de touche. Entré en jeu à la place de Moussa Yedan à la 62e minute de jeu, il a inscrit le but libérateur huit minutes après. Un but qui a non seulement ruiné les espoirs des Marocains d'Agadir, mais aussi balayé les derniers vestiges de pessimisme et du doute des Congolais.

Ce n'est pas tant la manière qui importait. L'essentiel était surtout de gagner même par le plus petit écart et se replacer. Ce qui est fait. Les spectateurs témoins de cette victoire ont avec raison laissé libre cours à leur joie. Pourvu que cela perdure. Dans la mesure où le prochain déplacement des gars d'Otohô, le week-end prochain, est comme une cime parsemé d'épines. C'est à Berkane, contre la Renaissance Sportive, qu'ils iront faire le plus dur pour espérer s'accrocher au moins à leur place. Cette Renaissance qui est toujours en tête du groupe avec 8 points, tandis qu'eux en comptent désormais 5. On avait raison de dire à l'issue de la phase aller que l'heure est venue de sortir la calculatrice.

Plus que jamais, il n'y a donc pas encore de qualifiés certain dans ce groupe où les équipes paraissent toujours très proches les unes des autres. Rien n'est encore perdu ni gagné. Tout peut encore arrivé. Pour l'AS Otohô, il est absolument nécessaire de ne pas perdre à Berkane avant de tenter le tout pour le tout lors de la sixième et dernière journée quand il va s'agir de recevoir le tenant du titre, Raja AC, qui semble être en perte de vitesse cette année. Tout le Congo accorde désormais une attention particulière au parcours de son unique représentant dans la cour des grands.

G.-S.M.

Assemblée générale des supporters de Diables-Noirs

La nouvelle coordination peut-elle faire mieux?

Supporters et sympathisants de Diables-Noirs ont, samedi 23 février 2019, doté leur structure d'une nouvelle coordination nationale en assemblée générale dans l'espoir qu'elle fasse mieux que l'ancienne équipe dirigeante.

Le bureau et les membres de la commission

Jean-Pierre Massamba, l'unique candidat à la présidence, succède à Patrick Loko. Il aura pour coéquipiers 16 autres membres du bureau, tandis que Pierre Nzaba présidera la commission d'évaluation de 29 membres.

La coordination se fixe quatre objectifs: développer le partenariat avec certaines sociétés, notamment Globaline; organiser et discipliner les supporters et sympathisants disséminés à travers le territoire national; promouvoir la bonne gestion des ressources financières etc.

Dans son plan d'action, la coordination nationale prévoit aussi des descentes dans les arrondissements de la ville capitale, ainsi que dans les départements du Congo.

A noter que cette assemblée générale s'est tenue sur fond de mécontentement, au moment où certains supporters sont déboussolés. Ils murmurent, mais n'osent pas dire haut et fort ce qu'ils pensent tout bas.

Pascal BIOZI KIMINOU

3e session ordinaire du Conseil d'administration de la MUTRADO

Les maux qui minent le bon fonctionnement de la mutuelle passés au peigne fin

En présence du directeur général des Douanes et droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou, et sous la supervision du président du Conseil d'administration Gilbert Missoni Missoungala, la MUTRADO a tenu du 27 au 28 février 2019, dans la salle de conférence de la Direction générale des Douanes à Brazzaville, sa 3e session ordinaire du Conseil d'administration. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour, entre autres: le compte rendu des travaux de la session ordinaire du Conseil d'administration tenue du 27 au 28 février 2018, le rapport d'activités du bureau exécutif national exercice 2018, le rapport sur l'état des lieux des mess, le rapport d'activités du commissariat aux comptes exercice 2018, le rapport financier du bureau exécutif national exercice 2018, le projet du programme d'activités exercice 2019 et le projet du budget prévisionnel exercice 2019, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 462.900.000 F. CFA.

Gilbert Missoni Missoungala

Dans son propos liminaire, le président du Conseil d'administration, remerciant tous les administrateurs pour leur présence à cette grande rencontre des mutualistes, a rappelé les grands défis à relever par l'administration douanière cette année. Il s'agit des *«prévisions budgétaires édictées par le Gouvernement de la République qui s'élève à 140 milliards de F. CFA que nous devons atteindre cette année 2019»*, a-t-il indiqué. Et pour cause, la crise économique qui sévit dans le monde n'a pas épargné le Congo. D'où le Gouvernement, dans son effort de résorber la crise, met un accent particulier sur les recettes hors-pétrole. Et les services des Douanes sont directement concernés et interpellés. D'autant plus que l'une des principales missions des Douanes consiste à engranger des recettes pour renflouer les caisses du Trésor public.

Photo de famille

Pendant les travaux

Mais pour que les Douaniers s'affirment dans la collecte de cette bagatelle, les administrateurs ont estimé qu'il faut développer l'esprit de corps, l'unité et la cohésion de tous les mutualistes, chacun à son poste de responsabilité.

Après quoi, les administrateurs ont égrainé point par point, tous ce qui était inscrit à l'ordre du jour. A l'issue des débats fructueux, les conférenciers ont adopté les 13 points inscrits, avec amendements.

A signaler qu'au cours de cette réunion, les conférenciers ont passé au peigne fin tous les maux qui minent le bon fonctionnement de la MUTRADO. Entre autres, l'état de délabrement très avancé des mess des Douanes, ne permettant pas à la mutuelle de les réhabiliter tous afin de les rentabiliser, le démembrement très accentué des mutualistes dû aux départs massifs à la retraite, mais aussi du bureau exécutif national et du commissariat aux comptes du fait que plusieurs de leurs membres évoluant à l'intérieur du pays sont en contradiction avec les dispositions de l'article 44 des statuts de la mutuelle.

Pour pallier le problème, le conseil d'administration recommande au bureau exécutif national de procéder à la réhabilitation des salles de banquets des mess de Sibiti et de Ouesso. A cela il faut ajouter qu'une démarche interne sera entreprise envers l'administration pour la location des mess par les directions départementales.

La Mutuelle des travailleurs de Douanes est une association de tous les douaniers en activité. C'est une œuvre sociale d'entraide et d'assistance mutuelle créée le 15 mai 1996. Elle a, entre autres objectifs: le renforcement de l'esprit de corps, la solidarité, l'entraide entre les membres et la prévoyance dans les domaines des risques sociaux qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des mutualistes et de leurs familles, par une assistance multiforme.

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

.....

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°006/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS (SGED) A LA DIRECTION GENERALE DU PORTEFEUILLE PUBLIC (DGPP)»

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Consultant individuel international pour la conception et la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (SGED) à la direction générale du portefeuille public (DGPP)».

2- L'objectif général de la mission consiste à concevoir et mettre en place un système de gestion électronique des documents performant qui puisse répondre aux besoins spécifiques de la DGPP.

3- Tâches du consultant

Le consultant réalisera les tâches ci-après:

- réalisation de l'état des lieux des documents existants en vue d'estimer le volume des flux actuels et pour les prochaines années;
- conception d'un SGED qui puisse réponde aux besoins évolutifs de la DGPP en matière de gestion électronique des documents et d'archivage;
- proposition d'une liste des équipements et des licences nécessaires à acquérir et formalisation des spécifications techniques;
- mise en place du SGED au sein de la structure;
- rédaction d'un manuel de procédures d'utilisation du système pour garantir une utilisation optimale et son appropriation;
- formation des utilisateurs et d'un administrateur à la gestion du SGED;
- fourniture des supports didactiques aux utilisateurs et à l'administrateur du SGED.

4- Le Profil du consultant:

Le consultant devra être un informaticien (BAC+5), spécialisé en système intégré des bases de données et pouvant justifier de:

- une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la documentation et de l'archivage dans les administrations publiques et/ou les grandes sociétés en Afrique subsaharien;
- une expérience de cinq (05) missions dans la conception et la mise en place des systèmes de gestion électronique des documents y compris la supervision des travaux d'installation et de mise en route du SGED serait un atout;
- une spécialisation en base de données d'au moins cinq (5) ans;
- une pratique dans la gestion des ressources humaines ainsi que dans la formation des thématiques similaires;
- une bonne maîtrise (orale et écrite) de la langue française est indispensable. La maîtrise de l'anglais constituera un avantage.

La capacité à travailler dans un milieu international et multiculturel sera également appréciable.
La langue de travail est le français.

5- Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est estimée à quatre vingt-dix (90) jours incluant les phases suivantes:

Phase 1
- réalisation de l'état des lieux des installations, des ressources matérielles et humaines en utilisation, J+15;
- conception de l'architecture du SGED, J+15;
- choix des équipements et des spécifications techniques des matériels et des équipements informatiques nécessaires à l'installation du SGED, J+5;
- participation à la réception et à la conformité des matériels et des équipements informatiques du SGED, J+5.

Phase 2
- implémentation du SGED au sein de la DGPP, J+20;
- rédaction du guide de procédures à l'utilisation des utilisateurs et de l'administrateur, J+10;
- formation des utilisateurs et de l'administrateur à l'appropriation du SGED, J+15;
- soumission, examen et validation des rapports de la mission, J+5.

6- Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci- dessous au plus tard le lundi 18 mars 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international pour la conception et la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (SGED) à la direction générale du portefeuille public (DGPP)).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville
Tél: +242 22 614 41 81: Email: prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean Noël-NGOULOU

BUROTOP IRIS
VESTEL
NOUVEAUTÉS À BUROTOP !
VESTEL
A++
5kg
LAVE - LINGE
249.000 FCFA HT
24
VESTEL
SPLIT 1 CV
175.000 FCFA HT
4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56